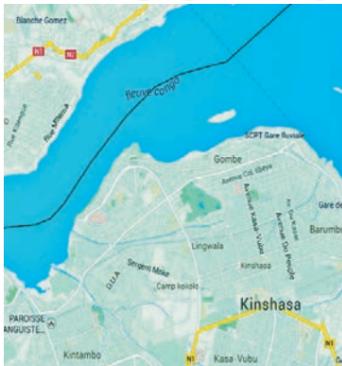


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3961 - MERCREDI 24 MARS 2021

## PROCESSUS ÉLECTORAL

# Divergences sur les réformes électorales prioritaires



Engouement devant un bureau de vote à Kinshasa

La session parlementaire ouverte le lundi 15 mars dernier place au cœur du débat la question liée à l'investiture du gouvernement et surtout celle en rapport avec la réforme électorale dont l'axe central est la révision du cadre légal régissant les élections en République démocratique du Congo et, par ricochet, la mise en place d'un nouveau leadership à la tête de la Céni.

Au Parlement et dans plusieurs quartiers généraux des partis politiques, l'on estime que l'examen du rapport de la Centrale électorale, des projets de loi électorale et du projet de loi portant organisation et fonctionnement de la Céni est prioritaire parce que permettant de baliser le chemin des bonnes élections en 2023.

Page 3

## ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS

### Le Synamed dénonce la radiation abusive d'environ cent médecins



Le Syndicat national de médecins (Synamed) s'insurge contre la décision du Conseil national de l'Ordre de médecins, qui déclare « non-inscrits » au tableau dudit Ordre, près d'une centaine de ses membres. Cette structure se demande pourquoi l'Ordre national des médecins qui a réalisé ce contrôle administratif n'a pas convoqué les confrères

concernés pour présenter leurs moyens de défense.

Cette organisation syndicale indique, par ailleurs, avoir récolté les recours de tous ses membres concernés et les a transmis à l'inspecteur général de la Santé à qui il a été rappelé le rôle du syndicat qui est de défendre les intérêts de ses affiliés.

Page 2

## AGRICULTURE

### Katumbi a investi 20 millions de dollars Usd dans 15 mille hectares à Futuka

L'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, autrefois acteur prépondérant dans le domaine minier de la riche province du Katanga, s'est reconverti en fermier depuis près de deux ans. Il s'est lancé dans l'agriculture. Il a injecté 20 millions de dollars américains dans un espace de 15.000 hectares, le Mashamba, situé dans le village Futuka à 30 km de Lubumbashi, chef-lieu du Haut-Katanga. Mashamba est un domaine agraire étendu sur des milliers d'hectares, propriété de cet homme d'affaires. Des maïs à perte de vue constituent la principale culture, occupant plus ou moins 11.000 hectares en plus du soja et le parc ani-



Moise Katumbi converti en fermier prospère malier.

Page 3

## KINSHASA

### Un lot d'ampoules Led pour l'éclairage public

Ce premier lot d'ampoules, représentant trois containers, remis par le gouverneur de Kinshasa à la Société nationale d'électricité (Snel) va concerner trois grandes artères de la ville-province de Kinshasa à savoir, les avenues Kasa-Vubu, Libération (ex 24 novembre) et Huileries. Gentiny Ngobila Mba-

ka a, par ailleurs, promis l'arrivée d'autres lots afin d'éclairer abondamment la capitale kinoise qui est à la traîne comparativement à certaines autres capitales africaines. Il a également rassuré la Snel de son implication pour que l'éclairage public soit garanti à travers toute la ville.

Page 2

## KINSHASA

# Un lot d'ampoules led pour l'éclairage public

Ce premier lot d'ampoules, l'équivalent de trois containers, remis par le gouverneur Gentyng Ngobila Mbaka à la Société nationale d'électricité (Snel) va concerner trois grandes artères de la ville province dont les avenues Kasa-Vubu, Libération (ex 24 novembre) et Huileries.



Le gouverneur Ngobila, lors du lancement de l'opération de remplacement des lampadaires sur la voie publique.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentyng Ngobila Mbaka, a remis le samedi 20 mars, 5 000 ampoules Led à la Société nationale d'électricité (Snel). Ces luminaires, précise la Cellule de communication du gouverneur Ngobila, vont servir à l'éclairage public, particulièrement pour le remplacement des « anciennes ampoules énergivores ».

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à l'esplanade de l'Hôtel de ville de Kinshasa, le maire de la ville a officiellement remis ce lot au directeur chef de département de distribution de Kinshasa à la Snel.

Gentyng Ngobila a promis l'arrivée d'autres lots pour mieux éclairer la capitale kinoise qui

est à la traîne, comparé à certaines autres capitales africaines.

## La garantie de l'éclairage public à Kinshasa

Le chef de l'Exécutif provincial a profité de cette occasion pour rappeler sa promesse faite lors de sa prise de fonctions, d'assurer l'éclairage public de la capitale congolaise. Il a, par ailleurs, précisé que ce premier lot va concerner trois grandes artères de la ville dont les avenues Kasa-Vubu, Libération (ex 24 novembre) et Huileries.

Le gouverneur Gentyng Ngobila a également rassuré la Snel de son implication pour que l'éclairage public soit garanti à travers la ville. Il a toutefois

exhorté la société publique, via son directeur chef de département, à prendre soin de ces intrants et à poursuivre le travail comme il se doit.

Rappelant que l'éclairage public était le reflet d'une ville, le gouverneur Ngobila a estimé important que Kinshasa se batte pour lutter contre l'obscurité souvent source d'insécurité. Pour le gouverneur de Kinshasa, il s'agit d'un challenge pour se mesurer à d'autres mégapoles d'Afrique. « C'est l'une des missions à accomplir pendant mon mandat », a noté la source, citant le numéro 1 de Kinshasa.

**Lucien Dianzenza**

## ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS

# Le Synamed dénonce la radiation jugée abusive d'une centaine de médecins

L'organisation syndicale affirme avoir saisi l'inspecteur général de la Santé à qui elle a transmis les lettres de recours des médecins concernés par cette décision.

Le Syndicat national de médecins (Synamed) s'insurge contre la décision du Conseil national de l'Ordre de médecins, qui déclare « non-inscrits » au tableau de l'Ordre près d'une centaine de ses affiliés.

Dans une déclaration faite le samedi 20 mars à Kinshasa, le bureau exécutif national de ce syndicat a qualifié cette décision d'abus. Le Synamed affirme, par ailleurs, avoir saisi l'inspecteur général de la Santé à qui le syndicat assure également avoir transmis les lettres de recours des médecins concernés. « Le Synamed se demande pourquoi l'Ordre national des médecins, qui a réalisé ce contrôle administratif, n'a

pas convoqué les confrères concernés pour présenter leurs moyens de défense au lieu de les qualifier gratuitement de non-inscrits au tableau de l'Ordre national des médecins », s'est enquis le secrétaire général national de l'organisation syndicale, le Dr Jean Robert Mankoy.

A en croire ce responsable, le syndicat a récolté les recours de tous ses membres concernés pour les transmettre à l'inspecteur général de la Santé à qui il a demandé, tout en rappelant le rôle du syndicat qui est de défendre les intérêts de ses membres, de traiter minutieusement ces moyens de défense.

**L.D.**



Des médecins congolais, lors d'une manifestation publique/DR

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

### Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

### Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

### Rewriting :

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

### LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

### PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

### Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

### Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des

services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon

Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzozzi B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PROCESSUS ÉLECTORAL EN RDC

## Divergences sur les réformes électorales prioritaires

Les opinions achoppent principalement sur la nécessité de désigner urgemment les animateurs de la Céni.

La session parlementaire ouverte le 15 mars place au cœur du débat la question liée à l'investiture du gouvernement et s'interroge sur la réforme électorale dont l'axe central porte sur la révision du cadre légal régissant les élections en République Démocratique du Congo avec, par ricochet, la mise en place d'un nouveau leadership à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Un dernier sujet sur lequel achoppent les opinions des acteurs tant politiques que sociaux.

Au parlement et dans plusieurs quartiers généraux des partis politiques, l'on estime que l'examen du rapport de la

Centrale électorale, des projets de loi électorale et du projet de loi portant organisation et fonctionnement de la Céni est prioritaire parce que permettant de baliser le chemin des bonnes élections en 2023. L'on note à cet effet que toute tentative de désignation des animateurs de la Céni de manière anticipative saperait le processus électoral.

L'autre son de cloche est venu des autorités religieuses qui ont priorisé le remplacement des animateurs de la Centrale électorale en lançant un appel à candidature le 20 mars pour la désignation d'un nouveau président, conformément à la loi organique portant organisation et fonctionnement de

la Céni. Ce qui aurait le mérite d'éviter un nouveau glissement de calendrier. En réaction, l'Association africaine des droits de l'Homme (Asadho) a estimé que les confessions religieuses vont trop vite en besogne.

Selon l'abbé Donatien Nshole, les chefs de confessions religieuses sont d'accord pour considérer qu'il ne faut pas attendre la fin des réformes pour commencer à chercher et à désigner les membres. « Les confessions religieuses s'engagent, déjà, à entamer la procédure, invitant celui qui a l'ambition d'être candidat de confession religieuse à aller déposer sa candidature dans une des

confessions religieuses de son choix. Chaque confession religieuse va faire une présélection des candidatures recueillies pour en retenir trois qui l'amènera à la plénière », a-t-il précisé

Le processus de désignation du remplaçant de Corneille Nangaa à la tête de la Céni avait donné lieu à une vive tension au sein de l'opinion congolaise. Cette question a été l'une des principales pommes de discorde entre le camp du président Tshisekedi et celui de Joseph Kabila dont la conséquence a été le refus de l'entérinement de la candidature de Ronsard Malonda, par le Chef de l'Etat. Il s'en est suivie une crise entre les

responsables des confessions religieuses concernées.

Une divergence des vues est également observée sur la question du recensement posée comme préalable aux élections par certains cadres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Ils justifient leur proposition par le besoin de disposer d'un fichier d'état civil et donc des statistiques fiables de la population essentiellement dans les zones de conflit. D'aucuns y voyant une astuce visant à postposer les élections, dénoncent les manœuvres du parti présidentiel et appellent à la vigilance du peuple congolais.

Jules Tambwe Itagali

## AGRICULTURE

## Katumbi a investi 20 millions de dollars dans 15 000 hectares à Futuka

L'homme d'affaires et politicien Moise Katumbi Chapwe a fait sienne l'idée de la revanche du sol sur le sous-sol.

L'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, autrefois acteur prépondérant dans le domaine minier de la riche province de Katanga s'est reconverti en fermier depuis près de deux ans et s'est lancé dans l'agriculture. Il a injecté 20 millions de dollars dans un espace de 15.000 hectares, le Mashamba, situé dans le village Futuka à 30 km de Lubumbashi, chef-lieu de Haut-Katanga, la province issue du découpage de l'ex-Katanga morcelé en quatre provinces. Mashamba est un vaste domaine agricole sur des milliers d'hectares, plus vaste que la ville de Paris, propriété de l'homme d'affaires. Des maïs, à perte de vue, en constituent la principale culture, occupant plus ou moins 11.000 hectares. Les 4.000 autres hectares sont partagés entre la culture du soja et le parc animalier.

Mashamba, c'est aussi une minoterie qui recueille le maïs de la récolte puis en assure le broyage et le conditionnement en sac de farine de 25 kg. La farine Mashamba est consommée dans l'espace Katanga et dans le Kasai. L'objectif :



Le minier Moise Katumbi se convertit en fermier prospère

réduire la dépendance de la RDC envers la Zambie, en termes de farine de maïs et de semoule.

Le seul problème de la minoterie, c'est l'électricité. Malgré les multiples demandes auprès de la Société nationale

d'électricité (Snel), Mashamba n'est pas toujours desservie en courant électrique, et de ce fait, contrainte d'utiliser

un générateur. Cette situation est loin de faciliter une plus grande production. « Depuis que nous avons commencé en septembre 2018, nous fonctionnons avec du carburant. Nous avons un générateur et nous ne sommes pas encore connectés à l'électricité. C'est notre cri d'alarme ! Si l'on peut nous prêter main forte, nous pourrions mieux fonctionner », a indiqué un des responsables de la minoterie. Homme d'affaires dans le domaine minier, Moise Katumbi Chapwe a cru à la revanche du sol sur le sous-sol, laisse entendre un de ses proches. Et le nouveau fermier soutient mordicus qu'il est possible de faire de la République démocratique du Congo le grenier de l'Afrique. Mais cela passe par une prise de conscience, de la détermination, et aussi d'investir dans le capital humain. C'est déjà ce qu'il fait depuis des années au sein du club de football Tout Puissant Mazembe, club qu'il a replacé dans l'élite du football africain.

Martin Enyimo

« Depuis que nous avons commencé en septembre 2018, nous fonctionnons avec du carburant. Nous avons un générateur et nous ne sommes pas encore connectés à l'électricité. C'est notre cri d'alarme ! Si l'on peut nous prêter main forte, nous pourrions mieux fonctionner »

## COVID-19

# Près de sept millions de personnes vaccinées en Afrique

Même si le continent a reçu tardivement et en quantité limitée des vaccins contre la pandémie, il réalise des performances dans la vaccination contre ce fléau.

Selon un communiqué de l'OMS, le continent a déjà atteint la barre de sept millions de personnes vaccinées dans les pays qui avaient déjà réceptionné les doses de vaccin contre cette maladie qui impose au monde un autre mode de vie.

Après de longs mois d'attente, les pays africains, après avoir réceptionné des doses de vaccins, ont lancé des campagnes de vaccination pour immuniser rapidement les populations à haut risque à savoir le personnel de santé, les personnes âgées de plus de 55 ans et les personnes souffrant de problèmes de santé qui les exposent à un risque plus élevé de développer une forme grave de la maladie.

La Directrice régionale de l'OMS Afrique, la Dr Matshidiso Moeti, souligne dans un communiqué de presse de son institution, qu'en dépit du fait que l'Afrique a reçu les vaccins tardivement et en quantités limitées, "il n'en reste pas moins que beaucoup de chemin a été parcouru en très peu de temps". Ceci, renchérit-elle, est dû à la grande expérience du continent en matière de campagnes de vaccination de masse et à la détermination de ses dirigeants et de sa population à endiguer efficacement la covid-19.

Dr Matshidiso affirme, en outre, que la phase initiale de déploiement des vaccins dans certains pays africains a permis de toucher un nombre

bien plus élevé de personnes que dans les pays d'autres régions qui ont eu accès aux vaccins beaucoup plus tôt.

Certains pays africains n'ont pas traîné dans l'organisation des campagnes de vaccination. Deux semaines seulement après avoir reçu les vaccins Astra Zeneca financés par le mécanisme Covax, le Ghana a déjà administré plus de 420 000 doses et couvert plus de 60 % de la population ciblée lors de la première phase dans la région du Grand Accra, qui se trouve être la région du pays la plus touchée par la pandémie. Au cours des neuf premiers jours, on estime que le pays a administré des doses du vaccin à près de 90 % des agents de santé.

Le Maroc a aussi réalisé des performances dans la vaccination. Le pays a administré plus de 5,6 millions de doses de vaccin. En Angola, plus de 49 000 personnes ont été vaccinées au cours de la semaine écoulée, y compris plus de 28 000 agents de santé.

## Besoin des doses supplémentaires de vaccins

Même si le déploiement des vaccins se déroule bien, l'OMS indique que le besoin urgent de disposer de doses supplémentaires de vaccins se pose d'ores et déjà. A titre d'exemple le Ghana, le Rwanda et d'autres pays auront bientôt épuisé leurs stocks de vaccin anti-covid-19.

« Les pays vaccinent leurs

populations à un rythme impressionnant, mais nous devons veiller à ce que ce rythme ne s'estompe pas », alerte la directrice régionale de l'OMS Afrique. Des approvisionnements supplémentaires, insiste-t-elle, sont requis de toute urgence pour réduire l'écart entre les personnes vaccinées et celles qui ne le sont pas.

Notons qu'en vue de garantir un impact maximal de la vaccination, les premières doses de vaccin sont limitées à des groupes de population prioritaires à savoir les agents de santé, les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes chroniques de santé tels que le diabète, les maladies cardiaques.

Blandine Lusimana

## KINSHASA

# La JME contribue à améliorer les conditions d'étude des écoliers à Mombele

La diaspora de Mombele vient soutenir les écoles primaires dans le quartier difficile de Limete à Kinshasa.

La structure Jeunesse de Mombele résidant en Europe (JME) a octroyé, le 20 mars à Kinshasa, un lot de pupitres (bancs) à l'école primaire 2 Mombele dans la commune de Limete. Représentant de la JME à Kinshasa, Océan Mutuzumu a remis ce lot au directeur de l'école.

Dans son mot de circonstance, il a d'abord rappelé les actions déjà menées par la JME dans le quartier difficile de Mombele.

« Ce n'est pas notre première action dans la commune de Mombele. Nous avons débuté à l'Ecole primaire Saint-Félix en réhabilitant le bâtiment puis fait des dons de bancs, de fournitures scolaires, de livres, de sacs de ciment. Après l'Ecole Saint-Félix, nous nous sommes rendus au Centre de santé Liboke où nous avons remis une dizaine d'appareils glucomètres afin d'aider les malades diabétiques à passer leurs examens à moindre frais. Nous ne nous sommes pas arrêtés là et nous sommes partis faire un don en médicaments à l'hôpital Saint-Joseph », a-t-il fait savoir. La JME, a ajouté Océan Mutuzumu, a également contribué au cinquantenaire de la paroisse catholique Saint-Félix avec un don en équipements sonores (micros, synthétiseur, etc.). Après la paroisse Saint-Félix de Mombele, la JME s'est pen-



chée sur la paroisse catholique Saint-Armand. « Nous avons observé que les conditions dans lesquelles les élèves étudiaient étaient très précaires et la JME a pris l'option de faire un premier geste en faveur de l'école primaire du ressort de la paroisse Saint-Armand de Mombele, afin que les

soient équipées en pupitres », a souligné Océan Mutuzumu. Et ce dernier a lancé un appel à toutes les personnes de bonne volonté d'emboîter le pas à la diaspora de Mombele en apportant de l'aide aux écoliers.

« Je demande au président de la République Félix Antoine Tshisekedi, fils de la commune de Limete, de porter un regard sur la situation qui prévaut dans les écoles du quartier Mombele, et particulièrement à l'école Saint-Armand où un instituteur se retrouve journalièrement avec deux petites barres de craie pour écrire au tableau. C'est déplorable. Nous saluons déjà le programme de la gratuité de l'enseignement qu'il a lancé et l'on espère voir la transformation de l'école Saint-Armand de Mombele », a-t-il conclu.

Le directeur de l'école a vivement remercié la JME pour ce geste salutaire. « La JME est l'association des anciens de Mombele résidant en Europe qui, malgré leur départ, ont toujours eu un regard vers leur origine et savent là où ils sont passés étant élèves. Ils nous apporte ce don au moment où nous en avons le plus besoin ». Ce sont les mots de gratitude du directeur de l'école Saint Armand.

Martin Engimo

**« Nous avons observé que les conditions dans lesquelles les élèves étudiaient étaient très précaires et la JME a pris l'option de faire un premier geste en faveur de l'école primaire du ressort de la paroisse Saint-Armand de Mombele, afin que les élèves cessent de suivre l'instruction à même le sol. Nous lançons donc une série d'actions jusqu'à ce que toutes les classes de l'EP 2 Saint-Armand soient équipées en pupitres »**

## CAN 2022

# Vingt Léopards disponibles pour défier les Panthères du Gabon à Franceville

C'est presque une équipe des Léopards B qui ira défier les Panthères du Gabon à Franceville en cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2022 au Cameroun, avant de recevoir quatre jours plus tard à Kinshasa les Scorpions de la Gambie en sixième et dernière journée.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) jouent deux matchs importants de qualification, le jeudi 25 mars 2021 à Franceville, contre les Panthères du Gabon, et le 29 mars à Kinshasa contre les Scorpions de la Gambie en cinquième et sixième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2022.

La RDC occupe actuellement la troisième place du groupe D avec 6 points, derrière la Gambie et le Gabon (7 points chacun), et devant l'Angola (1 point). Ce classement renseigne suffisamment sur le caractère décisif de ces deux dernières journées des éliminatoires.

Cependant, la RDC pourrait compter beaucoup d'absences pour ces deux rencontres à cause des restrictions et autres conditions relatives à la pandémie de Covid-19. Des joueurs importants comme Bakambu, Marcel Tisserand, Luyindama, Kakuta, Glody Ngonda, Kalulu, Wissa, Masuaku, Bolasié, Kebano, Mbokani (rappelé mais bloqué à Antwerp), Akolo, Glody Ngonda Muzinga, Meschak Elia, etc. ne seront certainement pas de cette dernière campagne des éliminatoires. Et pour pallier à ces absences massives, le sélectionneur Christian Nsengi Biembe s'est rabattu sur des



Les Léopards au Fleuve Congo Hôtel avant de s'envoler pour Franceville.

joueurs évoluant au pays en premier lieu, et quelques uns venus de l'étranger dont les clubs ont accepté de les libérer. Ainsi, des Congolais du Maghreb ont déjà rejoint la tanière des Fauves, comme Kazadi Kasengi Francis, Yannick Bangala Litombo, et le néo-international Walter Bwalya Binene.

Notons toutefois que la RDC pouvait tout aussi bien respecter les conditions afin de récupérer ses cadres évoluant en Europe, comme le fait le Gabon avec la présence dans ses rangs de Aubameyang, libéré par Arsenal de Londres, Denis Bouanga en provenance de Saint-

Etienne en France, et d'autres. Le pays a affrété un avion spécial pour amener tous les joueurs à Libreville, maximiser leurs chances de gagner les trois points de la victoire contre la RDC.

Bien d'autres pays joueront avec quasiment tous leurs atouts comme le Comores, la Guinée où le milieu de Liverpool Naby Keita a mobilisé son jet pour ramener ses coéquipiers, Madagascar qui jouera avec tous ses joueurs. A problèmes exceptionnels, des solutions exceptionnelles.

Apparemment au Congo-Kinshasa, on n'a pas amorcé des démarches

pour le faire. On compte visiblement sur l'ossature de la sélection A' éliminé en quart de finale de la 6e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) en janvier et février dernier au Cameroun.

C'est donc une équipe des Léopards presque B, avec plus de 60 % de joueurs évoluant au pays, qui a entamé sa préparation, le lundi 22 mars à Kinshasa, avant de s'envoler, le mardi 23 mars, pour Franceville au Gabon, d'après le programme communiqué par la cellule de communication de la Fédération congolaise de football association (Fecofa).

## Les joueurs présents...

Les vingt joueurs présents au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa où les Fauves congolais ont élu leur quartier général sont donc les gardiens de but Siadi Baggio (Bazano), Auguy Kalambayi (Sanga Balende); les défenseurs Issama Mpeko (Mazembe), Djuma Shabani (V.Club), Ernest Luzolo Sita (V.Club), Arsene Zola Kiaku (Mazembe), Merveille Bope Bokadi (Standard de Liège/Belgique et Inonga Baka Henock (Daring Club Motema Pembe).

Les milieux de terrain aperçus au quartier général et à l'entraînement des Léopards sont Mukoko Tonombe (Young Africans/Tanzanie), Yannick Bangala (FUS Rabat/Maroc), Jérémie Mumbere Mbusa (V.Club), Jibi Bindanda (Sanga Balende), Trésor Mputu Mabi (Mazembe) et Masasi Obenza Amédée (V.Club). Enfin, les attaquants disponibles pour cette rencontre sont Glody Lilepo Makabi (V.Club), Francis Kazadi Kasengu (El Masry/Egypte), Walter Bwalya Binene (Al Ahly/ Egypte), Jackson Muleka (Standard de Liège/Belgique), Joël Beya Tumetuka (Mazembe) et Dark Kabangu Kadima (Daring Club Motema Pembe).

Martin Engimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

# Rangers bat Sanga Balende, Lupopo soumet RCK

Le verdict des affiches du week-end en Ligue 1 indiquent les victoires de Rangers face à Sanga Balende, de Lupopo sur Racing Club de Kinshasa, et de V.Club devant Blessing, le nul entre le leader, Mazembe, et la lanterne rouge, la Jeunesse Sportive Groupe Bazano.

Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a été battue, le dimanche 21 mars 2021 au stade des Martyrs de Kinshasa, par l'Académie Club Rangers sur la marque de zéro but à un, en match de la 21e journée de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Mukenga Mukendi « Kuluwe » a été l'unique buteur de la partie à la 19e minute contre le cours du jeu, car les joueurs d'Andy Magloire Mfutila commençaient à avoir la mainmise sur le jeu. Après le but, les Anges et les Saints du Kasai oriental ont fait le siège du camp adverse, mais sans arriver à trouver la faille dans une défense des Académiciens de Kinshasa évoluant en bloc.

Par cette défaite, Sanga Balende quitte la deuxième place au classement provisoire pour la quatrième avec 37 points. « Je ne veux pas être très bavard, mais dame chance n'a pas été avec nous. Nous avons tout donné en termes d'envie, d'enthousiasme de rythme, mais on n'a pas réussi à marquer de but », a déclaré Andy Magloire Mfutila à la fin de la partie. Rangers pour sa part grappille les trois points de



Un match du championnat de la Ligue nationale de football - Ligue 1

la victoire pour atteindre 24 points, occupant la 10e position au classement.

Notons que le samedi au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a dominé le Racing Club de Kinshasa (RCK) par un but à zéro au stade. Massamba Kiese a inscrit le but du succès des Cheminots de Lubumbashi à la 75e minute.

Notons que le coach Bertin Maku

et son adjoint Armand Kayembe Muyaya ont fait confiance au gardien de but Yves Mukawa et dans le champ à Akim Musiela, Junior Mohuta, Lita Demani, Nathan Idumba, Jonathan Mokonzi, Ciel Ebengo, Massamba Kiese, Joseph Ikamba, Héritier Kasongo et Joël Musingu. Cette victoire permet à Lupopo de se retrouver à la 3e place, avec désormais 38 points glanés en 20 matchs. Le Racing Club de Kinshasa

est 13e avec 18 points en 21 matchs. V.Club domine Blessing, Bazano accroche Mazembe...

Le même samedi au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AS V.Club s'est imposé face à Blessing par deux buts à zéro, avec les buts de Fiston Kalala Mayele (41e minute) et Amédée Masasi en deuxième période. « Les matchs de notre championnat sont très difficiles et aujourd'hui, notre victoire est complètement

méritée. On regrette un peu. C'est vrai qu'on a mis deux. Deux buts dans chaque match, ce n'est pas mal. On avait la possibilité d'en mettre de plus, ils ont eu aussi la possibilité d'en mettre un ou deux. Il reste encore beaucoup de matchs. Il ne faut pas fanfaronner. Il faut qu'on se concentre sur nous et sur nos futurs adversaires. Il faut qu'on continue à travailler dans tout le sérieux et rester humble, on a encore rien gagné », a déclaré l'entraîneur Florent Ibenge de V.Club après la rencontre. V.Club est deuxième au classement avec 38 points en 16 matchs. Blessing occupe la 7e place avec 25 points en 21 matchs.

Le vendredi, le TP Mazembe de Lubumbashi a été accroché par la Jeunesse sportive Groupe Bazano sur le score de zéro but partout, quelques jours après sa défaite d'un but à zéro à Pretoria face à Mamelodi Sundowns. Mazembe demeure premier avec 43 points. La JS Groupe Bazano demeure lanterne rouge du championnat avec 11 points.

Martin Engimo

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE

## La CEEAC exhorte les candidats au respect du verdict des urnes

La mission internationale d'observation électorale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à l'élection présidentielle du 21 mars a invité, dans sa déclaration préliminaire le 23 mars, tous les candidats à respecter le verdict des urnes.

Conduite par l'ancien président de la Cour suprême de justice de la République de Guinée équatoriale, la mission de la CEEAC a déployé vingt-trois observateurs dans quelques circonscriptions administratives du pays dont Brazzaville et Pointe-Noire. Selon elle, l'élection présidentielle du 21 mars s'est déroulée dans le calme et dans la sérénité. « *L'engouement des électeurs congolais pour ce scrutin était manifestement important. La mission de la CEEAC félicite le peuple congolais pour sa maturité politique et pour sa participation à cette élection. Elle félicite également les autorités gouvernementales, la CNEI, les acteurs politiques et les forces de sécurité qui ont contribué à la tenue du scrutin* », peut-on lire dans la déclaration préliminaire. Cette mission a également émis le souhait de voir le processus électoral, notamment la compilation des résultats



Les observateurs de la CEEAC

et le contentieux éventuel se passer dans le calme et le respect des textes électoraux. Elle a, par ailleurs, exprimé ses sincères condoléances à la famille de l'illustre disparu, au gouvernement et au peuple congolais à la suite du décès de l'un des candidats à l'élection présidentielle, Guy Brice Parfait Kolelas. La mission de la CEEAC a aussi recommandé au gouvernement de maintenir et renforcer le dialogue politique permanent et inclusif, notamment en ce qui

concerne l'organisation des élections. L'administration électorale a, quant à elle, reçu la mission d'œuvrer à l'amélioration du fichier électoral pour le rendre plus consensuel. Elle devrait aussi améliorer l'organisation du vote des forces de défense et de sécurité ; renforcer les capacités des agents électoraux dans la maîtrise des procédures électorales ; harmoniser les procédures électorales, notamment dans les bureaux de vote ; impliquer suffisam-

ment les organisations de la société civile nationale dans le processus électoral. Il a été ensuite suggéré à l'administration électorale d'intensifier les actions d'éducation civique et électorale en associant les organisations de la société civile, en vue d'accroître le niveau d'appréciation du processus électoral par la population. Les organisateurs devraient aussi renforcer la participation des femmes, des jeunes ainsi que celle des personnes vivant avec handicap à toutes les

phases du processus électoral ; veiller à vulgariser les textes électoraux et à les rendre disponibles dans les bureaux de vote.

Aux candidats et partis politiques, d'être des acteurs permanents de la paix en évitant tout acte susceptible de la compromettre ; recourir aux voies légales en cas de contestations ou revendications éventuelles. La mission de la CEEAC a, enfin, recommandé à la société civile de poursuivre le travail de mobilisation de la population dans l'appropriation de la vie politique du pays.

Exprimant toute sa reconnaissance aux autorités congolaises pour leur implication en vue de faciliter le travail de la mission, la CEEAC a salué la participation des missions de l'Union africaine et de la Conférence internationale sur la région des grands lacs ainsi que la mission de l'Organisation internationale de la Francophonie.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Trois missions d'observation unanimes sur le bon déroulement du scrutin

Trois missions électorales d'observation, à savoir la diaspora africaine en Europe, l'observatoire panafricain des missions d'observation et le plan international pour la démocratie et la paix en Afrique ont rendu publics leurs rapports d'observation, le 22 mars, à Brazzaville. Elles sont toutes unanimes sur la bonne tenue de l'élection présidentielle en dépit de quelques irrégularités.

La diaspora africaine en Europe a recommandé, pour combler les insuffisances constatées, le renforcement par la Commission nationale électorale indépendante des dispositions devant permettre l'ouverture à temps de tous les bureaux de vote ou une réaction beaucoup plus prompte pour pallier les retards afin d'éviter de mettre à fleur de peau les électeurs et de favoriser la prolifération des rumeurs fausses, sources de débordement ; la poursuite de la formation des agents de bureau de vote ; la sensibilisation des populations pour des élections sans violence. Elle félicite, par ailleurs, tous les candidats, les partis et groupements politiques



Pasco Alfred Seleson

qui ont accepté d'aller à l'élection présidentielle afin d'apporter leur contribution à l'ancrage de la démocratie congolaise qui, comme toute nation éprise de paix, privilégie la voie des urnes comme mode d'expression politique. De son côté, l'observatoire panafricain des missions



Jean Marie Ngondjibangante

d'observation a relevé que, nonobstant quelques insuffisances qui ne sont pas de nature à entacher globalement la bonne tenue et le déroulement de l'élection présidentielle, il s'accorde pour confirmer que le scrutin a rempli les normes internationales en matière des élections.



Jean K. Amoikon Eba

Il appelle tous les candidats à accepter et respecter les résultats sortis des urnes. En cas de contestations, a-t-il renchéri, avoir recours au juge du contentieux électoral. Pour sa part, le plan international pour la démocratie et la paix en Afrique a félicité le peuple congolais qui

a fait preuve de maturité politique en accomplissant son devoir civique. Cette mission exhorte la population, la société civile, les partis politiques ainsi que tous les candidats à rester sereins et à ne pas céder à la provocation et à la violence afin de préserver le climat de paix et de cohésion nationale qui ont toujours caractérisé le Congo. Elle recommande, en outre, la révision de la loi qui interdit la circulation motorisée et véhiculée le jour de vote car elle impacte considérablement sur le taux de participation, l'interdiction de barrer les routes et les rues en faveur des campagnes électorales, la relecture du Code électoral.

**Roger Ngombé**

## CONGO/CHINE

## La coopération se renforce davantage selon Ma Fulin

Dans le cadre d'une tribune médiatique initiée depuis quelques jours par l'Agence congolaise d'information (ACI), l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a réitéré le 19 mars à Brazzaville la volonté de son pays de poursuivre la réalisation des projets importants suspendus à cause de la pandémie de Covid-19.

« Le coronavirus constitue une véritable menace pour l'humanité tout entière. Cette pandémie a causé énormément de difficultés, non seulement à l'économie mondiale, mais également dans notre coopération avec le Congo. Car de nombreux projets ont été retardés », a indiqué Ma Fulin.

Le diplomate chinois a, par ailleurs, révélé que le coronavirus a non seulement modifié totalement la manière de travailler (visioconférence), mais a permis aussi de renforcer la coopération entre la Chine et le Congo.

A propos du combat contre la maladie, Ma Fulin a fait savoir qu'il s'agit de « mutualiser des énergies à travers le jumelage qui a été créé entre les hôpitaux chinois et congolais, l'envoi par la Chine des équipes d'experts pour partager les expériences ».

Toujours dans le domaine sanitaire, l'ambassadeur a salué la solidarité sino-congolaise qui s'est renforcée pendant la période difficile liée à la crise sanitaire. Il a rappelé l'envoi d'un important lot de médicaments et d'équipements de lutte contre la maladie, et du vaccin chinois contre la Covid-19, dont le deuxième lot est attendu à



Photo de famille Adiac

Brazzaville d'ici peu.

« La Chine a bénéficié d'un grand soutien du Congo. C'est une expression de solidarité et également un don substantiel de masques de Pointe-Noire en faveur d'une ville chinoise. Dès l'apparition de la maladie au Congo, la Chine a réalisé

beaucoup de choses dans le pays », a-t-il rappelé.

Malgré la pandémie, l'ambassadeur a rassuré que les chantiers chinois au Congo s'exécutent normalement, citant, entre autres, les deux tours jumelles, le nouveau siège du Parlement, etc.

Hormis la lutte contre le Covid-19, Ma Fulin a évoqué aussi l'annulation par la Chine de la dette du Congo, le développement économique de la Chine, qui selon lui a réussi à éliminer la faim sur son territoire.

A l'issue de la tribune médiatique qui fait aussi intervenir les médias na-

tionaux tant publics que privés, les chaînes streaming de l'ACI et la Fédération des agences de presse d'Afrique, le directeur général de l'ACI, Anasth Wilfrid Mbossa a estimé que « c'est entre autres de l'Agence congolaise d'information que devraient partir les réflexions idoines pouvant permettre au Congo de se mettre sur les rails et d'aller de l'avant ».

L'ACI entend élaborer un magazine d'actualité en quadrichromie qui prendra en compte toutes les informations collectées auprès de différents acteurs interviewés. Un document qui pourrait, selon le directeur général, « constituer une mine d'information susceptible d'orienter les décideurs politiques dans la prise de décisions pour le développement du pays ». « A travers cette tribune l'ACI entend poursuivre l'initiative auprès d'autres personnalités », a dit Wilfrid Mbossa.

Signalons qu'avant l'ambassadeur de Chine, la tribune médiatique a reçu celui de la fédération de Russie au Congo, ainsi que le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

Yvette Reine Nzaba

## PRÉSIDENTIELLE

## Les observateurs internationaux jugent le scrutin crédible

Les représentants de l'Union africaine, de la Cigril, et des ONG internationales (Plénitude et droit, Nouvelles perspectives, Sun Right et la Comisca), engagés dans l'observation de l'élection présidentielle du 21 mars au Congo, ont rendu leur rapport respectif le 22 mars devant la presse.

Les missions d'observation électorale de l'Union africaine (UA) et de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (Cigril) ont dévoilé le contenu de leur travail en présence des ambassadeurs accrédités au Congo. Les différentes rencontres ont été supervisées par le ministère des Affaires étrangères. Après avoir fait un bref aperçu sur l'objectif et la méthodologie de sa mission, l'Union africaine a déclaré que l'élection présidentielle du 21 mars 2021 s'était tenue dans un contexte socio-politique « calme et apaisé que celui qui a prévalu lors du précédent scrutin en 2016 ». Le scrutin a été organisé, selon l'UA, « sur le fondement d'un cadre juridique en adéquation avec les standards internationaux, continentaux et sous-régionaux en matière électorale et garantissant les conditions d'élections libres et démocratiques ».

En dépit des réserves exprimées par quelques acteurs politiques de l'opposition, la Mission de l'UA s'est réjouie de la participation de toutes les sensibilités politique à l'élection. Toutefois, elle a noté que, « les chantiers de l'introduction de la biométrie et de l'apurement des listes électorales restent encore engagés ». Dans le traitement des nouvelles des candidats au niveau de l'audiovisuel, les observateurs de l'UA ont constaté « un déséquilibre ». Ils ont relevé l'interruption de la connexion internet, de la messagerie et le maintien de la communication téléphonique. Cependant, l'UA exhorte les autorités « à veiller davantage au respect des dispositions légales et réglemen-

taires en matière de couverture médiatique des activités électorales ».

A propos du scrutin, la Mission a relevé qu'il s'est déroulé « dans une atmosphère générale calme et paisible ».

Le même constat a été fait par la Cigril qui a signifié à son tour que « le vote s'est déroulé de façon pacifique, rapide et transparente ». Elle a constaté que les élections se sont déroulées conformément « aux standards régionaux et internationaux y compris le protocole de la Cigril sur la démocratie et la bonne gouvernance ».

Concernant la suite du processus électoral, notamment la centralisation, la compilation, la proclamation des résultats et le contentieux, l'UA « reste attentive ».

En outre, plusieurs recommandations ont été faites dans les domaines politique, juridique, administratif et médiatique. Sur le plan politique par exemple, l'UA a appelé à consolider la concertation entre les acteurs politiques et autres parties prenantes, « afin d'affermir un climat de confiance à même de garantir la paix et la stabilité en République du Congo ».

Sur l'administration et la conduite des processus électoraux, elle a encouragé à renforcer « l'indépendance de la Commission nationale électorale indépendante, en conformité avec la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, et les capacités des agents électoraux, aux fins d'une meilleure maîtrise des procédures électorales ».

« L'élection a été inclusive, transparente, démocratique et pacifique »

Quelques heures avant, les organisations non gouvernementales (Plénitude et droit, Nouvelles perspectives, Sun Right et la Comisca) ont présenté leurs rapports devant la presse. La coordination de la mission internationale des observateurs de la société civile africaine (Comisca) a relevé que le scrutin s'est tenu « conformément aux normes internationales des élections ». L'occasion lui a permis de lancer « un appel solennel » au peuple congolais, et surtout à la jeunesse, « à prendre conscience en gardant toujours le calme, la patience et la vigilance autour des acteurs de la vie politique afin de ne pas se laisser à la manipulation pouvant entraîner le pays dans le chaos total ».

Les ONG internationales, l'UA et la Cigril ont adressé, tour à tour, leurs félicitations au peuple congolais pour « sa mobilisation dans le calme et son attachement aux valeurs démocratiques, sa maturité politique et démocratique », et aux autorités du pays, à la CNEI, aux acteurs politiques, à la société civile, à l'ensemble des parties prenantes, et aux forces de défense et de sécurité qui ont œuvré à la tenue « d'un scrutin inclusif et paisible consolidant les acquis démocratiques de la République du Congo ».

Ils ont unanimement exhorté les Congolais à « continuer d'œuvrer pour préserver la paix et la stabilité afin de consolider les acquis des valeurs démocratiques et l'Etat de droit ».

Yvette Reine Nzaba

## UJ-CEMAC et le Parlement africain soulignent la crédibilité de l'élection

Après avoir observé le déroulement du vote le 21 mars dernier sur l'ensemble du territoire national, la mission conjointe des organisations africaines, membres de l'Ecosoc des Nations-Unies, a publié, le 23 mars à Brazzaville, son rapport préliminaire d'inspection. Elle a noté un scrutin crédible et apaisé au Congo Brazzaville.



Les observateurs de l'UJ-Cemac

La mission conjointe d'observation est composée du Parlement africain, Afrique Espérance et l'UJ-CEMAC. Pour s'assurer du bon déroulement du vote au Congo, elle a déployé des délégués à travers le pays. Sur la base des rapports du terrain, la mission conjointe d'observation a relevé que le scrutin s'est tenu globalement dans le calme et la paix. Elle a, par ailleurs, relevé quelques défaillances techniques d'ordre organisationnel, faiblesses qui, selon elle, n'étaient pas de nature à entacher la fiabilité et la crédibilité du vote. Après avoir salué la maturité démocratique des Congolais, la mission conjointe a émis quelques recommandations. A l'endroit du gouvernement et de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), elle suggère, entre autres, l'implication des femmes dans le processus électoral et encourage les candidatures féminines à l'élection présidentielle. De même, elle recommande la formation des journalistes sur les questions électorales et sur leur responsabilité sociale et professionnelle en période d'élection. La mission conjointe exige aussi l'implication de la diaspora dans le cheminement politique du pays, en créant les conditions de leur participation au scrutin.

Aux candidats à l'élection et aux formations politiques, cette mission leur propose l'éducation de leurs militants aux valeurs civiques, à la culture de la tolérance, l'amour de la patrie et à faire recours à des voies légales en cas de contestation des résultats.

A la société civile, par contre, la mission conjointe d'observation recommande la poursuite de la sensibilisation auprès des populations sur le processus électoral. Elle a été co-conduite par l'Ivoirien Jean Claude Dro Kessé, le Béninois Charles Oyéoussi Balogoun et le Camerounais Cyrille N'Tchasep Nguiegang.

Firmin Oyé

## SANTÉ/COVID-19

# Pérenniser les systèmes de santé africains par l'innovation

Les systèmes de santé en Afrique aux prises avec la pandémie de Covid-19 depuis un an et aux retards de prestations médicales essentielles inquiètent les experts.

Il s'agit là d'un double fardeau : la gestion d'une pandémie d'une part et des besoins continus en matière de santé de la population d'autre part. Ce qui oblige les dirigeants du monde entier à prendre des décisions difficiles, à rechercher des solutions innovantes et à répondre à la question suivante : Les systèmes de santé actuels survivront-ils à la pandémie et aux futures urgences sanitaires, notamment en Afrique ?

## Les données au cœur des systèmes de santé africains

A travers tout le continent, les pays recherchent des solutions innovantes pour accélérer les objectifs de couverture universelle et pour progresser vers les objectifs de développement durable (ODD), tout en «naviguant» dans la pandémie. «Les données sont l'un des éléments les plus importants pour informer ces innovations et soutenir la reprise après cette crise», a déclaré Githinji Githahi, co-président du comité de pilotage UH2030, une initiative de la Banque mondiale (BM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en faveur de la couverture de santé universelle (CSU). Il faut des données fiables, ventilées et complètes pour permettre une bonne gestion et un bon financement de la prestation des services de santé. Mais Githinji Githahi déplore que «les décideurs doivent prendre des décisions en utilisant des données incomplètes ou obsolètes avec des résultats sous-optimaux, voire négatifs».

## L'indice de durabilité Future-Proofing Healthcare Africa

La conférence internationale 2021 de l'Agenda de santé en Afrique a vu le lancement du FutureProofing Healthcare African Sustainability Index (Indice de durabilité FutureProofing Healthcare Africa), un outil en ligne sur les données et l'innovation en matière de santé. Ce dernier offre un aperçu de 18 systèmes de santé à travers le continent. Il est composé de 76 mesures différentes réparties en 6 catégories : accès, financement, innovation, qualité, statut et facteurs plus larges. Il s'agit de mesures identifiées par des experts à travers le continent africain intervenant dans les systèmes de santé, les organisations multilatérales, les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les universités. Cet indice est conçu pour encourager un dialogue fondé sur les données sur l'avenir des soins de santé et constitue une ressource importante alors que l'Afrique travaille pour atteindre les objectifs de la CSU et une meilleure santé pour tous les Africains.

## Les 4 points majeurs aux systèmes de santé en Afrique :

Au cours de la session de l'Afri-

ca Health Agenda International Conférence (AHAIC) qui vient de se tenir à Kigali au Rwanda, axée sur la recherche, les experts de la santé qui ont supervisé le développement de l'Indice ont partagé 4 points majeurs pour appliquer la mentalité «à l'épreuve du futur» aux systèmes de santé en Afrique.

1- L'impact de la collaboration régionale sur l'innovation. Le Professeur Saber Boutayeb, de l'Université de Rabat au Maroc, a souligné l'importance de la collaboration régionale dans la création de systèmes de soins de santé durables, y compris la création de pôles de recherche régionaux pour maximiser les ressources nécessaires pour financer la conception et la mise en œuvre de projets de recherche innovants. Parmi les autres actions, il a cité le partage de données au-delà des frontières nationales pour accroître le partage des connaissances ; la priorité aux partenariats public-privé pour construire des modèles durables de collaborations régionales ; la nécessité d'une approche régionale pour faire progresser la formation des prestataires de soins de santé africains ; et la mise en œuvre d'études cliniques régionales pour innover et offrir le meilleur niveau de soins aux patients en Afrique.

2. La technologie pour accélérer les changements au niveau du système et améliorer la prestation des soins de santé. Près de 39 millions d'Africains pourraient basculer dans l'extrême pauvreté en 2021, selon la Banque africaine de développement (BAD). Seth Akumani, responsable de l'exploration à l'Accelerator Lab du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a cité le Ghana, pays qui a mis en avant trois domaines clés dans lesquels la technologie peut améliorer l'accès aux soins : les technologies mobiles et numériques pour améliorer l'accès et résoudre les problèmes de prestation ; la numérisation des dossiers de santé - domaine dans lequel l'Indice montre que son utilisation est actuellement limitée - qui peut aider à collecter et à centraliser des données de santé fiables et de qualité ; la technologie pour surmonter les problèmes systémiques et contourner les défis - par exemple, utiliser des drones pour livrer des médicaments. On sait que le niveau de pauvreté, le coût des soins et la distance par rapport aux établissements de santé empêchent d'accéder à des soins de qualité.

3. La réorganisation des dépenses de santé pour combler les lacunes du système. Olimide Okunola, spécialiste de la santé à la Banque mondiale (BM) au Nigeria, a présenté une réévaluation des priorités des dépenses de santé pour combler les lacunes du système. Les faiblesses du système actuel révélées dans l'Indice étant dû en

partie à des dépenses de santé inefficaces et à une mauvaise allocation des ressources. Pour réparer ces faiblesses, il propose de repenser les modèles de financement, en particulier les dépenses, en augmentant les allocations budgétaires à la santé, en donnant la priorité aux ressources pour les membres les plus pauvres et les plus vulnérables afin de combler l'écart d'accès et de qualité des soins. De préparer également dès maintenant l'avenir tout en comprenant la nécessité immédiate de concentrer les dépenses sur les tendances émergentes et l'augmentation croissante des MNT (maladies non transmissibles).

4. Améliorer l'équité entre les sexes dans les soins de santé. La professeure Glenda Gray, Pdg du Conseil sud-africain de la recherche médicale a émis pour sa part des recommandations visant à améliorer

l'égalité des sexes dans les soins de santé. En premier l'amélioration de la santé génésique (par exemple les différences marquées à travers le continent concernant l'accès aux services de santé reproductive. Il existerait de fait une corrélation positive entre l'accès à ces services et un bon résultat de la mortalité néonatale. «Là où l'accès est tendu, la santé des femmes fait des ravages», a déclaré Glenda Gray, prenant l'exemple de la RD du Congo, qui a obtenu le score le plus bas sur l'Indice d'accès à la planification familiale et le plus faible pour la mortalité néonatale. La deuxième étape consisterait à améliorer l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité, tout en accroissant l'accès des femmes à l'éducation. Ce qui peut améliorer l'alphabetisation et leur permettre de prendre soin de leur santé. Par exemple, l'Angola se classe en bas

de l'indice d'accès à l'enseignement primaire et de l'écart d'âge entre les sexes en matière d'alphabetisation des adultes. Enfin, élever les femmes à des rôles de leadership, en particulier dans les systèmes de santé nationaux.

Si «la route à parcourir pour chaque pays est différente, la destination est la même», a déclaré Githinji Githahi. Il a appelé à collaborer pour des soins de santé à l'épreuve du temps et atteindre la CSU. Des plus performants aux plus faibles dans chacun de ces signes vitaux, tous les pays peuvent s'améliorer, a-t-il souligné.

Cet indice devrait servir d'inspiration et créer des opportunités pour démocratiser l'accès, les données et les approches qui permettront de renforcer les réponses aux défis de santé et améliorer la mise en œuvre des solutions, a-t-il conclu.

Noël Ndong

## NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - OUESSO

La 1<sup>ère</sup> ligne Directe qui rapproche  
le Sud du Nord

**06 702 15 23 / 06 510 06 25**

**Départ: tous les Samédis 7h30**  
Les réservations sont en cours dans  
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33 / 06 587 44 60  
contact@oceandunord.com  
www.oceandunord.com



**Ouesso**

**Pointe-Noire**



**OCEAN du NORD**  
Sécurité - Confort - Fiabilité

Voyagez comme jamais  
www.oceandunord.com  
contact@oceandunord.com  
06 587 44 60 / 05 728 88 33

POINTE-NOIRE à destination de			POINTE-NOIRE à destination de		
	ADULTES	ENFANTS		ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESSO	30.000	27.000

## VIENT DE PARAÎTRE

## « Silence sous les tropiques » dénonce l'arbitraire au sein de la société

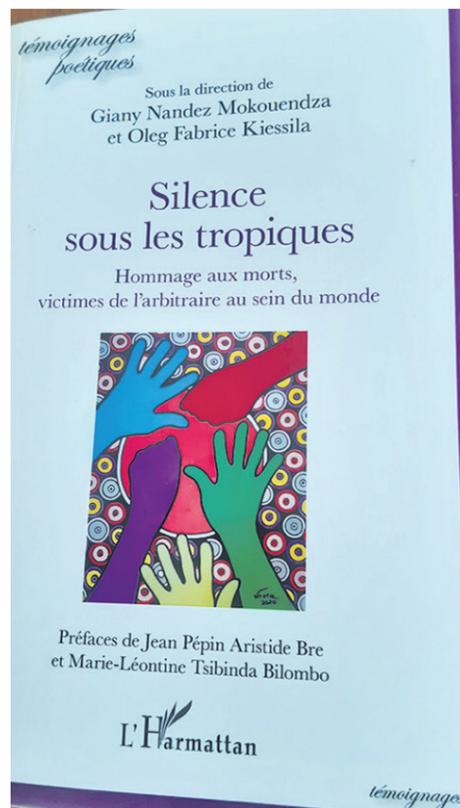
Publié aux éditions L'Harmattan, sous la direction de Giany Nandez Mokouendza et Oleg Fabrice Kiessila, « Silence sous les tropiques » est un recueil de poèmes rédigé par huit poètes congolais. Expression de la douleur et de l'indignation, ce livre rend hommage aux morts, victimes des actes illégaux induits par la crise sanitaire de covid-19 au Congo et partout dans le monde.

Chrisleyr Tati, Giany Nandez Mokouendza, Legerna Maricha Elenga, Merveille Demahoungou, Oleg Fabrice Kiessila, Raymonde Ankoli Bouta, Valentin Prince Kibamba et Z-Ulrich De Dieu Bakoumissa, sont les huit auteurs congolais ayant participé à l'écriture du livre, « Silence sous les tropiques ».

Préfacé par Jean Pépin Aristide Bre et Marie-Léontine Tsibinda Bilombo, « le silence sous les tropiques » évoqué dans ce livre est celui des décombres sous lesquels gisent plusieurs victimes de violence au Congo, qui n'eut été la volonté de ces poètes seraient une fois de plus maintenues dans l'anonymat de la mémoire perpétuelle. « Je salue leur initiative qui est avant tout un devoir de mémoire et par conséquent une lutte contre l'oubli. Ce recueil est une inébranlable épitaphe. Sa lecture appelle instamment à bâtir une civilisation fraternelle pour sauvegarder l'humanité », a déclaré Jean Pépin Aristide Bre.

Dans ce recueil de témoignages poétiques, ces huit écrivains ont mis ensemble leur intelligence pour exprimer leur douleur et partager l'espérance de voir un jour dans l'ensemble du pays le ciel étoilé de douceur, fraternité, liberté, justice et d'unité. De loin ou de près, ils ont été récemment touchés par la mort de Merveille Bazonzela et Chloé Nsoni Bafouidi, toutes deux porteuses de vie, mais mortes avec leurs enfants dans leur sein, pour des raisons déplorables et des conditions, qu'on aurait certainement pu éviter, comme le pensent ces écrivains.

La trame de cet ouvrage de 152 pages est centrée autour de plusieurs thématiques, à savoir : la présence douloureuse et constante de la mort, la misère, la jalousie, la brutalité des forces de l'ordre, l'indignation, le désenchantement, la résistance, l'espérance, la réhabilitation des opprimés, la corruption, l'arbitraire, l'unité fragile mais aussi



l'amour fraternel au Congo, en Afrique et dans le monde.

Chrisleyr Tati a eu l'honneur d'ouvrir cette anthologie poétique avec son recueil « Voyage au pays de cocagne ». Ce texte est une belle métaphore du Congo,

qui au lieu d'être une terre de réjouissance, est plutôt devenu une terre meurtrie et misérable peinant à voir ses souffrances. « Jusqu'à quand ? », « Roulis et tangage » et « Fureur », sont trois autres titres inscrits à son compte à travers lesquels ils dénoncent les actes barbares perpétrés sur la population de son pays. Les textes de Giany Nandez Mokouendza sont avant tout une ode à la femme, celle du Congo, d'Afrique et du monde. Outre la célébration de la femme, la consternation impuissante et douloureuse devant la mort emmène l'auteur à se sentir désemparé face aux gens des armes.

De son côté, Legerna Maricha Elenga invite la jeunesse à s'unir et marcher sur un même rythme afin d'instaurer l'unité, l'amitié et l'espérance. Dans ce même contexte, Merveille Demahoungou, à

travers ses textes, pointe du doigt la religion et la politique, ayant fait de la population son opium. La soif de la démocratie face au désenchantement des libertés bafouées par les forces de l'ordre, l'angoisse, l'amertume, l'espérance d'un lendemain meilleur, ont été abordées par Oleg Fabrice Kiessila. Raymonde Ankoli Bouta s'inscrit elle aussi et pleins d'interrogation. Face à cela, elle invite à s'armer de courage car, pour elle, la vie se construit pas à pas.

Le dernier poète de l'anthologie, Z-Ulrich De Dieu Bakoumissa, donne à lire aux lecteurs dans quelques-uns de ses poèmes, une vision du Congo portée par l'amour et l'unité.

Ainsi, loin de remuer la douleur suscitée par ces deux drames au Congo, ce recueil vient éclairer la conscience collective sur la nécessité d'instaurer, chacun dans son environnement et pour le bien de tous, la paix, la joie, l'amour et l'unité.

Merveille Atipo

## FOI ET DÉVELOPPEMENT/COVID-19

## Le Vatican soutient Wash dans l'évaluation des établissements de santé

Aux côtés de Caritas, Catholic Relief Services et Global Water 2020, le Vatican soutient environ 150 établissements de santé catholiques dans l'évaluation des déficits d'eau, d'assainissement et d'hygiène comme première étape pour y remédier.

Un centre de santé sur quatre ne dispose pas d'installations pour se laver les mains, et dans les pays à faible revenu près de la moitié n'a pas d'eau potable, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'annonce du soutien à de telles évaluations fait suite à une lettre du Dicastère pour la promotion du développement humain intégral - créé par le pape François en 2017 - envoyée aux Conférences des évêques en 2020, les exhortant à identifier les établissements de santé catholiques avec un faible accès WASH (eau, assainissement, hygiène).

« Nous devons comprendre, dans la mesure du possible, les types et les racines des problèmes... Franchement, vous ne pouvez résoudre un problème que si vous l'identifiez et le comprenez », a déclaré Tebaldo Vinciguerra, un fonctionnaire du Dicastère-email. Les résultats des évaluations seront compilés dans un rapport qui sera publié plus tard cette année. « L'appel à l'action du Vatican inspirera d'autres organisations et gouvernements qui gèrent des établissements de santé à agir », a déclaré David Douglas, directeur de

Global Water 2020 dans un communiqué.

« Le Covid-19 a montré à quel point la collaboration peut être puissante et efficace », a déclaré Alexandra Knezovich, directrice des opérations de la Toilet Board Coalition, ajoutant qu'elle « apprécie le leadership du Vatican » dans l'exploration de son rôle dans ce domaine. Et Zoe Pacciani, directrice nationale d'Ingénieurs sans frontières USA en Ouganda et conseillère de Freshwater Project International (FPI : une organisation qui fournit WASH aux villages, aux écoles et aux centres de santé), a indiqué qu'elle ne savait pas dans quelle mesure l'implication du Vatican contribuera à sensibiliser, mais que cela pourrait être important pour la collecte de fonds.

« Je pense que le fait qu'il y ait un soutien du Vatican pour ces initiatives de développement signifiera plus de soutien et cela en soi est un énorme avantage pour ceux qui luttent pour lever des fonds pour WASH dans la réhabilitation des soins de santé », a-t-elle déclaré.

Noël Ndong

## RDC

## Le Comité national des IXèmes Jeux de la Francophonie s'enlise

Les violons ne s'accordent pas entre le Haut-représentant du chef de l'Etat et le nouveau directeur national des Jeux, tous deux membres du CNJF.

L'organisation de la neuvième édition des Jeux de la Francophonie tanguent et les acteurs retenus pour piloter le projet congolais tardent à imprimer le rythme nécessaire pour relancer la machine. Le lancement des travaux de construction des infrastructures n'est toujours pas effectif alors que les querelles intestines amenuisent les chances du pays hôte, contrairement à l'ordonnance du chef de l'Etat du 14 février 2021 qui astreint aux résultats les nouveaux animateurs du Comité national des IXèmes Jeux de la Francophonie (CNJF).

Les récentes nominations du Haut-représentant du chef de l'Etat au CNJF, Didier Tshiyoyo Mbuyi, le 14 février, et du directeur national des Jeux, Joe Nkoï Kimpoke, le 2 mars, répondent au souci du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi de gagner le pari de l'organisation des jeux de la Francophonie à Kinshasa. L'ordonnance du chef de l'Etat du 14 février fait état de « l'impérieux besoin d'accélérer les préparatifs des IXèmes Jeux

de la Francophonie de Kinshasa au regard des contraintes et chronogrammes actuels ».

La pose de la première pierre pour le démarrage des travaux de construction des infrastructures annoncée à deux reprises au cours du mois de mars n'a pas eu lieu tandis que les minutes s'égrainent au détriment de la RDC. En lieu et place, le Comité, nouvellement installé, s'enlise dans une crise sans pareille l'opposant à elle-même et aux anciens membres des commissions, véritables poumons de l'organisation.

Les violons sont loin de s'accorder entre le Haut-représentant du chef de l'Etat, Didier Tshiyoyo Mbuyi et le nouveau directeur national des Jeux, Joe Nkoï Kimpoke, tous deux membres du CNJF. Comme dans l'équipe précédente, la guerre de leadership entre le Haut conseil des Jeux (précédemment appelé : Comité de pilotage) et la direction nationale des Jeux bat son plein. A l'origine de cette crise, le non respect des attributions telles que fixées par l'ordonnance du chef de

l'Etat mettant en place le CNJF. Les empoignades entre ces instances empêchent une avancée sereine des préparatifs. Le compromis autour des sites devant abriter les différentes compétitions demeure fragile, les appels d'offres continuent à trainer dans les tiroirs du CNJF et le dossier hébergement pose encore des problèmes. Serait-ce à la Fikin ou au stade Tata Raphaël ? Les cœurs sensibles s'abstiennent désormais de tout pronostic et le comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) s'impatiente.

A la Présidence de la République où ont convergé, au cours du mois de mars, les lettres du collectif des agents licenciés et du directeur national des Jeux, l'on n'exclut pas la désignation d'un nouveau haut-représentant du Chef de l'Etat pendant que le CIFJ attend des signaux positifs de la RDC, à quelques quinze mois des jeux. L'arbitrage du président de la République doit remettre les pendules à l'heure et relancer définitivement la machine CNJF.

Jeannot Kayuba

RESEAU DES DEMOCRATES AFRICAINS (6200 MEMBRES)  
GROUPE DES OBSERVATEURS AFRICAINS AUX ELECTIONS EN AFRIQUE.  
CLUB AFRICAIN POUR LA PAIX, LA SECURITE, LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (CAPSDD).  
OBSERVATOIRE PANAFRICAIN DE LA DEMOCRATIE(OPAD).  
Le président de la Mission conjointe  
ELECTION PRESIDENTIELLE  
DU 21 Mars 2021  
EN REPUBLIQUE DU CONGO

## COMMUNIQUE FINAL

### UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE CRÉDIBLE, TRANSPARENTE ET JUSTE.

Ambassadeur FALILOU DIALLO.

Ancien ministre

Depuis les années 1980, beaucoup de pays africains ont opté pour la démocratie pluraliste.

Ainsi une vague d'élection a donné l'occasion à la communauté internationale et à la presse nationale et étrangère de participer à l'observation des consultations électorales sur le continent africain.

Ceci a permis d'améliorer le fonctionnement de nos jeunes démocraties souvent très fragiles.

Grâce à la mise en place d'institutions démocratiques chargées d'organiser, de surveiller, ou d'encadrer les élections, les pays africains arrivent à bien gérer les processus électoraux.

Ici en République du Congo, nous saluons le consensus politique national qui a permis d'organiser l'élection présidentielle du 21 mars 2021.

L'élection présidentielle a eu lieu. Elle n'a pas été reportée et la date du scrutin présidentiel a été respectée.

La campagne électorale a donné l'occasion à la classe politique de s'exprimer librement et d'organiser ses manifestations.

Les électrices et électeurs congolais se sont exprimés en toute indépendance pour choisir librement leur prochain président de la République parmi les candidats au scrutin.

Nous saluons :

-les efforts fournis par le Congo pour doter les bureaux de vote de matériel électoral complet et des outils de traitement modernes pour recenser les résultats électoraux.

-la participation des femmes comme membres des centres et bureaux de vote ,

-l'obligation de choisir son candidat à l'intérieur de l'isoloir et d'introduire le bulletin de vote unique dans une urne protégée, transparente et bien scellée,

-le vote des femmes, ce qui prouve aussi leur attachement à l'expression démocratique et à l'égalité,

-le dépouillement public qui s'est déroulé ayant fait l'objet de procès verbal,

Pour conclure cette élection présidentielle est crédible, transparente et juste.

Enfin nous remercions les autorités congolaises pour toutes les dispositions prises pour nous permettre d'accomplir notre mission.

Fait à Brazzaville le 22 mars 2021

## COMMERCE

## La poudre “Johnson baby powder” continue d’être vendue malgré l’interdiction

Le ministère du Commerce, des approvisionnements et de la Consommation, avait suspendu, le 3 novembre 2020, l’importation et la commercialisation de la poudre pour bébé de marque américaine « Johnson&Johnson » en République du Congo.

Le produit “Johnson baby powder”, commercialisé au Congo depuis des années, contiendrait des substances potentiellement cancérigènes. Après des mois de concertations entre les défenseurs des consommations, dont l’Action pour l’environnement et le développement (AED), le ministère de tutelle a décidé d’ordonner la suspension de la vente de “Johnson’s baby powder”, en attendant les résultats des analyses commanditées en laboratoire.

« La poudre pour bébé à base de talc de marque Johnson’s baby powder, en sigle J&J, serait contaminée à l’amiante. L’importation et la commercialisation de ce produit sont suspendues jusqu’à nouvel ordre. Des saisies conservatoires dudit produit seront effectuées auprès de tous les établissements de distribution dans les dépôts et magasins », indiquait la note circulaire.

La mesure prise par les pouvoirs publics était considérée comme une première victoire pour l’association AED, à l’initiative de plusieurs rencontres des organisations de la société et des groupes d’intérêts, pour interpeller sur la menace que représente ce produit importé sur la santé publique. Pour le président de l’AED, Dr. Eugène Loubaki, la toxicité de ce produit ne fait aucun doute, en raison de la présence avérée du talc contaminé à l’amiante, une sorte de magnésiens ou calciques hautement toxiques ayant des propriétés réfractaires.

D’après Dr. Eugène Loubaki, le retrait de la poudre pour bébé permettrait de résoudre un problème de santé publique. Tout comme les autres organisations de la société civile, l’AED a appelé les pouvoirs publics à dur-



cir le ton, par exemple, à détruire les stocks existants afin de protéger les consommateurs contre les risques graves pour la santé. L’association entend mener des sensibilisations et des plaidoyers pour interpeller davantage les autorités congolaises, les commerçants et les associations de consommateurs. « Ce n’est pas la marque qui est visée par nos actions, mais plutôt la poudre pour bébé à base de talc qui est potentiellement cancérigène. Puisque la société dispose d’une panoplie de plusieurs autres produits sur le marché », a signifié Eugène Loubaki. Hélas, les mesures annoncées par les autorités n’ont pas permis d’empêcher le commerce et l’utilisation dans le pays. Ce produit est presque présent dans plusieurs boutiques et lieux de vente de la capitale, notamment chez les vendeurs grossistes et les boutiquiers du quartier. Au grand marché de Poto-Poto, toute gamme de Johnson&Johnson est vendue un peu partout, même par les marchands ambulants. « La poudre et les crèmes sont plus sollicitées, parce

qu’elles coûtent moins chères. C’est aussi à cause de la qualité », lance un gérant d’une boutique cosmétique.

Il faut rappeler que depuis mars 2020, la marque américaine fait l’objet de plus de 20 mille poursuites judiciaires liées à sa poudre pour bébé à base de talc. Aux USA, environ 22 mille nouveaux cas de cancer de l’ovaire et 14 mille décès dus au cancer sont enregistrés chaque année. Une récente étude indique que les femmes afro-américaines, qui l’utilisent à cause son prix abordable, sont les plus touchées.

En tant que membre du Réseau international pour l’élimination des polluants (IPEN), l’AED milite pour l’élimination des polluants, tels que le plomb dans les peintures, le mercure dans l’environnement, les perturbateurs endocriniens etc. Suite à l’interdiction de la même poudre au aux USA et au Canada, l’IPEN a demandé à l’AED de conduire la bataille en vue du retrait du produit cosmétique au Congo.

**Fiacre Kombo**

## SOPÉCO

## Les travailleurs réclament leurs salaires

Le collectif des travailleurs de la Société des postes et de l’épargne du Congo (Sopéco), tire à nouveau la sonnette d’alarme. Il exige le paiement immédiat des dus des travailleurs s’élevant à 24 mois impayés ainsi que le départ de la directrice générale, Ludovique Mbossa Mabwere.

« Cette situation ne nous arrange plus. Nous réclamons le paiement des 24 mois de salaires impayés, conséquence de l’amateurisme de l’incompétence malsain de la direction générale, cause d’une gestion chaotique des ressources humaines et des gestions opaques des recettes de l’entreprise », a déploré le secrétaire général du syndicat « Le postier », Gestas Ndzala Ngami.

Selon lui, aucun avancement dans leurs situations n’a été constaté. Il a, par la même occasion, signifié que les agents de ladite société exercent dans des conditions déplorables et font face à un manque de dialogue social constructif avec la direction générale. « Il y a une sorte de désorganisation au sein de cette entreprise et une destruction des acquis obtenus par les travailleurs. Pour cela, l’ensemble des travailleurs de la Sopéco dit « Trop c’est trop » ! Il est temps de sauver les 241 agents que compte l’entreprise en vue de leur permettre de faire face aux différents besoins sociaux auxquels ils sont confrontés », a indiqué Gestas Ndzala Ngami.

Multipliant plusieurs assemblées générales et sit-in depuis des mois, les agents de la Sopéco se disent déterminés à poursuivre le bras de fer jusqu’à satisfaction de leurs revendications. Ils sollicitent de ce fait l’implication des autorités compétentes dans le but de trouver une solution salvatrice à leur situation. « L’Etat doit prendre ses engagements », a relevé le secrétaire général dudit syndicat et regrettant le fait qu’ils ne « savent plus à quel saint se vouer ».

Entreprise publique en pleine restructuration, à caractère industriel et commercial, la Sopéco compte actuellement quarante-quatre bureaux à travers le territoire national. Depuis quelques années, elle se trouve dans une situation financièrement déplorable.

**Gloria Imelda Lossele**

## FONCTION PUBLIQUE

## Les finalistes de l’ENMA revendiquent leur intégration

Les étudiants sortis de l’Ecole nationale moyenne d’administration (ENMA), promotion 2012 à 2020, ont organisé le 22 mars un concert de casseroles au ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l’Etat afin de revendiquer leur intégration.

Les finalistes de l’ENMA revendiquent la répartition des quotas pour le recrutement 2020 à 2021, explique le président de leur collectif, Davy Judicaël Kinzonzi.

Selon lui, au total dix-neuf places seulement ont été attribuées à cette promotion sur un effectif de plus de quatre cents finalistes alors que les écoles de formation ont bénéficié d’un quota de trois cent quatre-vingt-quatre.

A cet effet, poursuit-il, la promotion est indignée de voir également dans ce quota les finalistes des écoles de for-



La revendication des finalistes de l’EnamAdiac

mation de l’Enseignement secondaire et supérieur ainsi que ceux de la Santé qui ne devraient pas y figurer.

« Vu la loi numéro 21/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction publique nous

réclamons la notification du quota 2020 et 2021 pour notre intégration. L’ENMA n’est pas une école ordi-

naire parce qu’on rentre par concours qui est garanti par les principes de recrutement : le principe d’accès et celui de disponibilité de poste budgétaire », a-t-il déclaré.

Le collectif a formulé le vœu aux autorités d’élargir le quota afin de mettre fin au sit-in organisé au ministère de la Fonction publique. « Les finalistes sont unanimes car ils ont déjà neuf ans de chômage qu’ils ne trouvent gain de cause auprès de l’Etat », a renchéri l’un des finalistes.

**Lydie Gisèle Oko**

# AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RENFORCEMENT DE LA CELLULE C2D AU SEIN DU MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

## 1. Contexte

L'atteinte par la République du Congo du point d'achèvement de l'initiative renforcée Pays Pauvres Très Endettés (les « PPTTE ») en janvier 2010 a permis aux créanciers du Club de Paris d'accorder au Congo un allègement de la dette due. Un effort bilatéral additionnel de l'Etat français de 229 MEUR a été consenti sous la forme de Contrats de Désendettement et de Développement (le « C2D »). Les ressources C2D correspondent à une subvention de l'Etat français à la République du Congo pour le financement de projets de développement.

Depuis le démarrage des premiers projets C2D en 2011, plusieurs points d'attention ont été portés au COS sur la gestion et le suivi des projets C2D :

- le portefeuille de projets C2D en exécution a récemment augmenté très significativement avec le lancement des quatre projets octroyés en 2017/2018 (pour 62 MEUR) ainsi que le dernier projet octroyé en 2019 pour 7 MEUR, engageant ainsi la totalité du budget C2D. Le suivi en exécution de tous ces projets implique un renforcement de l'ensemble du dispositif.
- les projets financés sur C2D manquent encore de visibilité et de lisibilité auprès de la population congolaise.
- le Ministère des Finances ainsi que les ministères techniques concernés par le C2D rencontrent des difficultés dans la gestion et le suivi des différents projets (procédures C2D, procédures de passation des marchés, suivi de projet, reporting, méthodes et outils de travail), ce qui contribue à freiner le bon avancement des opérations.
- le reporting opérationnel et financier du dispositif dans son ensemble pourrait être amélioré.
- le suivi des FERC s'avère perfectible.

Au vu de ces observations, le COS de juin 2017 a pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du Ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

La gestion et le pilotage quotidien du dispositif sont assurés par le Ministère en charge des Finances, qui a désigné une personne ressource à cet effet. Les ministères techniques interviennent comme maître d'ouvrage des projets et à ce titre, sont responsables de la passation des marchés et du décaissement des fonds. Pour ce faire, il a été pris la décision de renforcer l'équipe ressource au sein du ministère en charge des finances, afin d'accompagner au mieux le pilotage de l'ensemble du dispositif.

## 2. Présentation de la cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances

La cellule de suivi du C2D au sein du Ministère des Finances sera composée de 3 personnes après le recrutement au cours du premier semestre 2021 de deux personnes supplémentaires en appui. La cellule ainsi renforcée aura les objectifs suivants :

- appuyer le pilotage transversal du C2D (préparation et animation des différents comités de pilotage, suivi des audits et des évaluations du C2D, lien avec la société civile) ;
- assurer le suivi financier du C2D (suivi du compte BEAC et des échéances trimestrielles, suivi des comptes projet, des demandes d'approvisionnement et des décaissements, suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans le cadre des projets) ;
- assurer un suivi physique des réalisations (mission de suivi, collecte des documents) ;
- élaborer et déployer le plan de communication ;
- renforcer les capacités des maîtrises d'ouvrage (formation) ;
- assurer la gestion des fonds FERC (centralisation, approbation et transmission des documents ; gestion du compte-projet).

Dans cet optique, le MFB lance le présent appel à candidatures pour le recrutement en externe d'un (1) Attaché administratif et financier en appui à l'équipe de pilotage du C2D au ministère des finances et du budget.

## 3. Attributions :

Sous l'autorité du Coordonnateur de la cellule C2D, l'Attaché administratif et financier a pour mission principale de contribuer au pilotage transversal du C2D et devra réaliser les tâches suivantes :

• appuyer le pilotage transversal du C2D :

- préparer les réunions du COS et en assurer le secrétariat pour les aspects budgétaires et financiers ;
- réaliser la passation du marché d'audit pour l'ensemble des projets C2D (appel d'offre à passer) ;
- suivre la réalisation de ces audits et la mise en œuvre des recommandations ;
- veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation (fiches projet, compte-rendu du COS).

• assurer le suivi financier du portefeuille d'opérations financés par l'AFD :

- effectuer un suivi des échéances dues au titre du C2D, en lien avec la CCA ;
- établir les prévisions de versement annuelles pour l'ensemble des projets C2D ;
- s'assurer de l'inscription des budgets et des prévisions de versement dans la loi de finances ;
- effectuer un suivi des engagements financiers pris par l'Etat dans les différents projets ;
- centraliser et consolider les informations financières relatives à l'exécution des projets C2D (suivi des budgets, suivi des marchés, suivi des décaissements) ;
- effectuer un suivi du compte C2D logé à la BEAC ;
- effectuer un suivi des comptes projets logés dans les banques commerciales ;
- établir des rapports financiers des projets ;
- veiller à la bonne tenue des archives et de la documentation ;
- effectuer un suivi du compte bancaire et établir le reporting financier sur le FERC.

• toute autre tâche demandée par le superviseur en lien avec la gestion du C2D.

## 4. Profil :

- être de nationalité congolaise ;
- être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+4 dans les disciplines suivantes : Economie, Gestion, Administration ;
- avoir au moins 2 ans d'expérience dans la gestion des projets ;
- avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en Français ;
- l'expérience de travail sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux sera un atout.

## 5. Durée de la mission

La mission durera douze (12) mois renouvelable une seule fois à compter de la date de signature du contrat. L'Attaché administratif et financier travaillera sous la supervision du Coordonnateur des projets AFD au ministère en charge des finances.

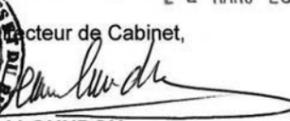
## 6. Modalités de recrutement :

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel à candidatures devront fournir leur curriculum vitae par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous.

## 7. Date et lieu de dépôt :

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 03 avril 2021 à l'adresse suivante :

A l'attention de Mme Georgine YOKA  
Conseillère à la dette et au suivi des projets  
Immeuble de l'ex BCC, Croisement blvd Denis Sassou Nguesso & ave Cardinal Emile Biayenda, Brazzaville, République du Congo, 6e étage  
Tel : (+242) 055515688 / (+242) 066651285  
Email : gyoka19@gmail.com / gynhoa@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 22 MARS 2021  
Le Directeur de Cabinet,  
  
Henri LOUNDOU

## CAN 2022

## Vers une issue favorable pour les Diables rouges de France

Ultime rebondissement en vue, puisque les joueurs de France (Avounou, Ibara, Mbemba, Mayembo, Moussiti Oko et Saint-Louis) devraient finalement voyager demain. Morgan Poaty ne serait en revanche pas du voyage.

En effet, les instances congolaises se seraient engagées auprès de leurs homologues françaises à faire voyager les joueurs par vol privé au retour.

Morgant Poaty ne serait pas du voyage et ne découvrirait pas la sélection congolaise, contrairement au Havrais Nolan Mbemba.

Si tout se passe comme prévu, les joueurs quitteraient Paris mercredi par Ethiopian Airlines pour une arrivée jeudi, veille de match. Vaut mieux tard que jamais, dit-on, mais on peut penser que ces éléments seront plus utiles au deuxième match, mardi 30, à Bissau, avec peut-être une exception pour le défenseur central Fernand Mayembo.

Rappelons que son tandem avec Beranger Itoua reste sur une série de trois matches sans encaisser de buts. Et que la dernière défaite du Congo demeure le match aller contre le Sénégal. Deuxièmes du groupe I avec 7 points, les Diables rouges ont besoin d'un point à Bissau ou d'une victoire contre les Lions du Sénégal pour se qualifier pour le Cameroun.

Camille Delourme

## INTERVIEW

## Christoffer Mafoumbi : « Je me suis engagé à renoncer à mon salaire de mars pour pouvoir partir en sélection »

A la veille de rejoindre Brazzaville, le quart de finaliste de la CAN 2015 révèle qu'il a proposé à son club de renoncer à son salaire du mois de mars pour pouvoir aller disputer les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> journées des éliminatoires Cameroun 2022.

**Les Dépêches de Brazzaville : Christoffer, tu es à Paris dimanche et tu confirmes que tu prendras bien le vol à destination de Brazzaville ?**

**Christoffer Mafoumbi :** Je suis bien présent, à Paris, et je prendrai le vol Air France lundi matin.

**LDB : Cette trêve internationale fait couler beaucoup d'encre avec le blocage de joueurs des championnats européens. Ce n'est pas ton cas, car le championnat maltais est pour l'instant arrêté pour raisons sanitaires....**

**C.M :** Oui, la compétition est interrompue en raison du confinement. Mais avant cela, j'avais déjà trouvé un accord avec le club.

**LDB : Quel est cet accord ?**

**C.M :** Mosta est en course pour se qualifier, pour la première fois de son histoire, pour les qualifications pour la Ligue Europa, à sept matches de la fin du championnat. Il y a donc une grosse attente. En partant en sélection, j'allais rater trois des sept prochains matches à cause de la période d'isolement obligatoire. Le club n'était pas chaud à l'idée de se passer de son gardien titulaire pour cette durée. Après plusieurs réunions, parfois véhémentes, je me suis engagé à renoncer à mon



salaire de mars pour pouvoir partir en sélection. Quelques jours après, la décision a été prise d'interrompre le championnat en raison de la reprise de la pandémie de Covid-19.

**LDB : Attends Christoffer, je répète pour nos lecteurs : pour pouvoir défendre les couleurs du Congo, tu avais renoncé à ton salaire mensuel...**

**C.M :** Oui, c'est ça. Bon, on parle de deux matches cruciaux pour le Congo, pas d'un match amical. Il y a une CAN en jeu, c'est important pour moi, il fallait tout faire

pour être là.

**LDB : Finalement, le championnat reprendra ou pas ?**

**C.M :** Le confinement est en vigueur jusqu'au 11 avril à Malte. D'ici-là, des décisions seront prises concernant la reprise ou non du championnat. Je crois que c'est du 50-50.

**LDB : EN attendant, il y a ces deux matches à Brazzaville contre le Sénégal, puis à Bissau, avec les incertitudes d'un match à l'extérieur. Avec ton expérience du foot africain, où se jouera la qualification ?**

**C.M :** Comme tu le dis, j'ai connu plusieurs déceptions lors de derniers matches à l'extérieur, comme l'élimination à Niamey en 2013 par un Niger qui n'avait rien à espérer. Pour ne pas avoir à sortir la calculatrice et à jouer avec le frein à main, je pense qu'il faudra jouer crânement notre chance à la maison contre le Sénégal. Attention, je ne dis pas que ça sera facile, mais on doit jouer notre qualification le 26 à la maison.

**C.M : Le Sénégal viendra à Brazzaville sans Koulibaly, suspendu, mais avec Sadio Mané, les Parisiens Gueye et Diallo, le Monégasque Diatta. C'est pour ce genre de match qu'on aime le football ?**

**LDB :** C'est une belle équipe, avec beaucoup de très bons joueurs. C'est un match palpitant à jouer, avec une qualification en jeu. A nous de le réussir.

**LDB : On espère pouvoir analyser ce match, avec toi, dans dix jours et se projeter sur la deuxième CAN de ta carrière.**

**C.M :** Je serais vraiment ravi de revenir parler de cette qualification avec Les Dépêches de Brazzaville. Mais avant les paroles, place aux actes.

Propos recueillis  
Camille Delourme

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, quart de finale de la FA Cup Everton est éliminé par Manchester City (0-2). Niels Nkounkou est resté sur le banc.

**Angleterre, 38<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division** Nottingham Forest prend un point à Brentford (1-1). Ménagé mardi face à Norwich (défaite 0-2), Brice Samba avait retrouvé sa place entre les perches ce samedi.

Bristol est battu à domicile par Rotherham (0-2). Avec Han-Noah Massengo titulaire.

**Angleterre, 37<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division** Enfin un succès pour Swindon Town, victorieux à Fleetwood (2-0). Christopher Missilou, titulaire, a joué 70 minutes. Swindon quitte ainsi la zone rouge.

**Angleterre, 37<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division** Oldham prend un point à Bradford (0-0). Dylan Bahamboula est entré à la 59<sup>e</sup>.

Réduit à dix à la 18<sup>e</sup>, Carlisle est défait à Stevenage 1-3. Buteur lors des trois dernières journées, Offrande Zanzala a délivré une passe décisive à la 55<sup>e</sup>.

**Belgique, 31<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division** Senna Miangué, titulaire, et Eupen battent Courtrai (2-0).

**Belgique, 24<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division** Scott Bitsindou était aligné en sentinelle face à son ancienne équipe, Lommel. Mais Lierse concède sa 18<sup>e</sup> défaite de la saison.

**Ligue 2, 30<sup>e</sup> journée** Troyes concède son deuxième revers de rang, à Amiens (1-3). Après avoir ouvert le score à la 15<sup>e</sup>, les Troyens ont été réduits à dix à la 45<sup>e</sup> et se sont effondrés en seconde période. Titulaire, Dylan Saint-Louis a fait les frais de

l'expulsion de Giraudon, puisqu'il a été remplacé à la mi-temps.

Pas de vainqueur entre Châteauroux et Caen (2-2). Prince Ibara était titulaire en pointe et a joué toute la rencontre. Dans les rangs normands, Prince Oniangue retrouvait son poste de sentinelle sans faire d'étincelle.

Sorti du groupe lors du derby perdu face au Havre, Alexis Beka Beka était lui aligné dans l'axe droit de la défense à quatre : éliminé d'un petit pont par Tormin sur le 1-0 et averti à la 58<sup>e</sup>.

Le jeune milieu de terrain, qui avait dépanné avec un certain succès sur la droite d'une défense à trois pendant quelques matches, est plus à l'aise au milieu. Pas vraiment un cadeau, donc, de la part d'un Pascal Dupraz dépassé.

Le Havre aussi est dans le dur après son revers à domicile face à Sochaux (0-2). Fernand Mayembo, averti à la 92<sup>e</sup>, est l'un des rares Havrais à être au niveau. Titulaire au milieu, Nolan Mbemba a eu du déchet dans ses transmissions avant de sortir à la pause.

Morgan Poaty est resté sur le banc lors du match nul de Guingamp face à Rodez (1-1). Niort et Bryan Passi, titulaire, battent Toulouse 1-0.

Sans Warren Bondo et Mons Bassouamina, absents du groupe, Nancy bat Clermont 1-0. Dunkerque perd le Nord à Pau (1-3). Sans Randi Goteni, non convoqué.

Son frère Christ-Vianney n'était pas non plus appelé dans le groupe de Grenoble, défait chez le Paris FC (0-2).

Au classement, Troyes conserve la tête du

championnat avec 58 points et 3 longueurs d'avance sur Clermont et Toulouse.

Grenoble est 4<sup>e</sup> avec 53 points, loin devant Nancy, 8<sup>e</sup> avec 40 points.

Dans la seconde partie de tableau, Niort et Le Havre sont 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> avec 37 points, Caen et Ajaccio sont 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> avec 35 points, Dunkerque est 17<sup>e</sup> et premier non relégable avec 31 points.

Guingamp est barragiste avec 30 points, tandis que Châteauroux est lanterne rouge avec 20 points.

**Bulgarie, 22<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division** Ludogorets est tenu en échec chez le Tsarsko Selo (1-1). Sans Mavis Tchibota, absent du groupe.

Beroe ralentit le CSKA Sofia (1-0). Gaius Makouta était titulaire, tandis que Bradley Mazi-kou est resté sur le banc.

Une frappe puissante de l'extérieur de la surface à la 9<sup>e</sup>, bien boxée par le portier adverse, puis un coup-franc cadré à la 72<sup>e</sup> sont à mettre à son actif.

Ludogorets reste en tête du classement avec 52 points, suivi du CSKA, 3<sup>e</sup> avec 43 points, et de Beroe, 5<sup>e</sup> avec 36 points.

Géorgie, 5<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division Le Dila Gori de Romaric Etou, titulaire, en défense centrale, pour la première fois de la saison, partage les points avec le Torpedo Kutaisi (1-1). Le FC Dila Gori est rejoint en tête du classement par le Dinamo Batumi avec 11 points.

**Grèce, 1<sup>re</sup> journée des play-down, 1<sup>re</sup> division** Le Panetolikos de Delvin Ndinga, titulaire, s'in-

cline sur ses terres face à Lamina (0-3).

Cette phase de relégation met aux prises les 8 derniers de la phase régulière. A l'issue des sept journées, les deux derniers descendront en deuxième division.

Angleterre, quart de finale de la FA Cup Everton est éliminé par Manchester City (0-2). Niels Nkounkou est resté sur le banc.

**Angleterre, 38<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division** Nottingham Forest prend un point à Brentford (1-1). Ménagé mardi face à Norwich (défaite 0-2), Brice Samba avait retrouvé sa place entre les perches ce samedi.

Bristol est battu à domicile par Rotherham (0-2). Avec Han-Noah Massengo titulaire.

**Angleterre, 37<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division** Enfin un succès pour Swindon Town, victorieux à Fleetwood (2-0). Christopher Missilou, titulaire, a joué 70 minutes. Swindon quitte ainsi la zone rouge.

**Angleterre, 37<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division** Oldham prend un point à Bradford (0-0). Dylan Bahamboula est entré à la 59<sup>e</sup>.

Réduit à dix à la 18<sup>e</sup>, Carlisle est défait à Stevenage 1-3. Buteur lors des trois dernières journées, Offrande Zanzala a délivré une passe décisive à la 55<sup>e</sup>.

**Belgique, 31<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division** Senna Miangué, titulaire, et Eupen battent Courtrai (2-0).

**Belgique, 24<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division** Scott Bitsindou était aligné en sentinelle face à son ancienne équipe, Lommel. Mais Lierse concède sa 18<sup>e</sup> défaite de la saison.

Camille Delourme

**NÉCROLOGIE**

Jean Bruno Ndokagna, Charles Ambeto, Victor Olingou Boumadoki, Alphonse Boumadoki et Pascal Ondzé à Endeké ont le regret d'annoncer aux membres des familles suivantes : Grégoire Okoko, Ondzé à Ngondo Gabriel, pascal Eboundi, Jules Itoba, Eyourayo, Ebamba, Ondzé Indoko, Koubet d'Otende, Ambéro d'Oyomi, Iwosso Steph et la communauté l'Abbé-Wamba, aux amis et connaissances le décès de Mme Ngala Firmine, survenu le 12 mars 2021 au CHU. La veillée a lieu dans la rue Albert Bassanza (arrêt de bus CHU) Rf. clinique Cogémo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement..



Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, sœur, tante et grand-mère, Mambou Jacqueline (Jacquito) survenu, le 19 mars 2021, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au quartier La Base km4 à Pointe-Noire (référence l'avenue de l'aéroport (arrêt Coca Cola contrôle technique). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Joseph Miambazila, Serge Samba, Rodrigue Matassa, Sylvie Matassa informent parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, Anasthasie Miatoumona, survenu le vendredi 12 mars 2021. Le deuil a lieu au 51 rue Gamboma MOUNGALI. Référence arrêt Auto école. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**PROGRAMME DES OBSÈQUES**

Les familles Tchicaya et Ndinga, les enfants Coelho de Carvalho, Amaïs et Harlindo, les frères, sœurs, tantes et oncles ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de Sonia Dolerès Tchicaya survenu le 2 mars en France. Le programme du rapatriement de la dépouille et de l'inhumation se présente ainsi qu'il suit :  
Lundi 29 mars :  
9 heures : levée du corps à la morgue de Pointe-Noire  
11 heures : recueillement à domicile  
13 heures : Messe de requiem en l'église Notre Dame de l'Assomption de Pointe-Noire  
14 heures : inhumation au cimetière de Loubou  
16 heures : Retour des cimetières et fin de la cérémonie.



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## VIE ASSOCIATIVE

## L'Acodm peaufine son programme de 2021

Le comité de direction de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm) s'est récemment réuni à Pointe-Noire, sous la direction de son président, le colonel Éric Dibas-Franck pour parfaire le programme annuel de sa structure.

Dans deux mois, l'Acodm va célébrer ses six ans d'existence, mais avant cet événement, les membres du comité directeur ont tenu à se retrouver pour discuter ensemble de l'avenir de leur structure.

Au menu de leur échange : la question des cotisations statutaires, le projet de partenariat avec la direction générale de la marine marchande et l'association des logisticiens du Congo.

D'autres projets ont également émaillé leur échange parmi lesquels la présentation prochaine du livre « L'Ohada en marche » ainsi que l'organisation d'une activité sur les conditions de travail des gens de mer en

période de Covid-19.

Au cours de cette réunion, le secrétariat de l'association a présenté son rapport financier et dressé le bilan de l'année écoulée, un bilan impacté par la pandémie de Covid-19, avant de rappeler les grands faits de cette année, notamment l'organisation d'un colloque international dans les deux grandes villes du pays.

Dans son mot de circonstance, le colonel Eric Dibas-Franck a salué la tenue de cette activité qui a permis non seulement aux membres de cette association d'avoir une idée nette sur les finances mais également de donner un nouveau souffle à leur association. « Cette rencontre nous a permis



Eric Dibas-Franck

de réaliser un point des états financiers et des partenariats conclus et en cours de conclusion », a-t-il

souligné.

Créée le 23 mai 2015 à Pointe-Noire, l'Acodm regroupe en son sein les spé-

cialistes du droit des activités maritimes dans toutes ses composantes : droit public et droit privé, droit interne et droit international sans oublier l'économie des transports. Son but est d'asseoir son autorité dans le domaine du droit et de l'économie maritime tant au Congo, dans la zone Cemac qu'au niveau international.

Notons que grâce à une campagne menée de concert avec l'Association française de droit maritime, l'Acodm fait désormais partie de l'importante structure où s'élaborent les projets de conventions maritimes internationales, le Comité maritime international.

Hugues Prosper Mabonzo

## G7/COVID-19

## Feu vert au FMI pour une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux pour soutenir les pays à faible revenu

Les ministres des Finances des pays industrialisés du G7 ont convenu, le 19 mars, une nouvelle émission « importante » de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international.

## Un accord pour soutenir les pays à faible revenu

Les argentiers des pays du G7 ont donné leur accord au Fonds monétaire international (FMI), d'émettre à nouveau des tirages spéciaux, en vue d'apporter plus de liquidités pour lutter efficacement contre la Covid-19. L'accord historique conclu aujourd'hui entre les pays du G7 ouvre la voie à une action cruciale et concertée pour soutenir les pays à faible revenu du monde, en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé pour compte dans la reprise économique mondiale du coronavirus», a déclaré le chancelier britannique de l'Échiquier Rishi Sunak, qui a présidé la réunion des ministres des Finances du G7. Ces derniers ont qualifié la nouvelle émission de « considérable », mais se sont abstenus de déclarer un montant. La nouvelle allocation sera « soumise à l'analyse du FMI des besoins de réserves mondiales », qui sera présentée avant tout accord formel. Cette évaluation est très attendue. « Nous attendons que le FMI évalue formellement les besoins des pays pauvres pour décider de la taille d'une émission de DTS (Droits de tirage spéciaux) », a déclaré Eric LeCompte, directeur exécutif de Jubilee USA Network, dans un communiqué. Ce consensus entre les pays du G7 ouvre la voie à un accord entre les pays du G20.

## Un accord sur l'utilisation des DTS

Parallèlement, un accord a été obtenu entre le G7 et le FMI pour améliorer la transparence et la responsabilité autour de l'utilisation des DTS et déterminer l'utilisation volontaire des DTS pour soutenir les pays à faible revenu. Le G7 a donné quitus au FMI pour définir la mise en place des DTS, sans retarder un accord sur une nouvelle allocation générale, selon le communiqué. Un consensus a été trouvé entre le G7 et les pays émergents du G20 : La nouvelle émission comprendrait environ 500 milliards de dollars de DTS. Néanmoins, les défenseurs du développement ont appelé à une émission plus importante (jusqu'à 3 billions de dollars). Les DTS ont été discutés comme l'un des outils de liquidité les plus critiques pour les pays à faible revenu dans la réponse à la pandémie de Covid-19. Pour ces pays en lutte pour financer leurs réponses sanitaires et économiques, les DTS pourraient agir comme les efforts de relance déployés par les pays les plus riches au niveau national. « Nous exhortons les actionnaires du FMI à approuver le plus possible et le plus rapidement possible », a déclaré Nadia Daar, cheffe du bureau d'Oxfam International.

« Il n'y a pas de temps à perdre. Les pays à faible revenu, et même de nombreux pays à revenu intermédiaire, ont désespérément besoin de fonds pour lutter contre la Covid-19 et la dévastation économique qu'il a provoquée dans son sillage », a-t-elle ajouté. Une nouvelle allocation de DTS fournira un financement supplémentaire à ces pays et servira de répit à la crise.

Noël Ndong

## MUSIQUE

## Les ONG So.di.os et Fons ignis célèbrent le mois de la femme par la chanson

Un concert de gospel pour l'émergence de la femme et la paix du cœur a été organisé le 20 mars dans l'enceinte de l'église Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire.



Une vue du public célébrant la joie lors du concert gospel/Adiac

En initiant ce concert, les associations Solidarité- disponibilité des œuvres sociales (So.di.os) et Fons Ignis ont voulu rendre hommage à la femme dévouée, travailleuse et active pour la paix. Des vertus chantées par les groupes Vox Charisma, Chorale Temple, Groupe Flame Luz' Gospel, Groupe GAD, Servons l'Eternel « Il est difficile pour une maman d'avoir la paix du cœur quand elle a un enfant « bébé noir », un enfant au chômage, un enfant en prison ou des enfants qui s'illustrent dans la société par des comportements déviants. Que ce concert puisse produire beaucoup de fruits in-

terieurs, la stabilité, le succès de la vie sociale et cela passe par l'amour, la paix et la joie de Dieu », a dit l'abbé Liluala, curé de la paroisse Saint Pierre Apôtre en ouvrant le concert. Pour Bernadette Bephangayahou, présidente de l'ong So.di.os, l'émergence est source d'apparition soudaine d'une idée, d'un fait social, économique, une lumière qui apporte un changement. « Aujourd'hui nous voulons revaloriser la femme, lui redonner sa place dans la vie. Pour cela, nous femmes, devons changer de comportement et devons conscientiser la femme sur ses vraies valeurs. Des

valeurs en harmonie avec la femme dans la société et la femme dans l'Eglise universelle, pour une justice et une réconciliation durables dans notre pays » et d'ajouter « Nous devons permettre à ce que la femme accède au même titre que l'homme à certains postes de responsabilité. Cela passe par l'élimination de certains facteurs bloquants et écueils qui enfrennent l'émergence de la femme ».

Pendant plus de deux heures, les chantres sont succédés sur le podium pour réveiller la conscience de la femme qui dormait par le chant.

Hervé Brice Mampouya

## PRÉSIDENTIELLE 2021

# Denis Sassou N'Guesso : « mes premières pensées vont vers Guy Brice Parfait Kolelas qui a été rappelé à Dieu »

Réélu à 88,57% des suffrages exprimés selon les résultats provisoires rendus publics le 23 mars par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Zéphirin Mboulou, le président Denis Sassou N'Guesso a, au cours d'une conférence de presse, rendu hommage à Guy Brice Parfait Kolelas qui est arrivé en deuxième position mais décédé le 22 mars dernier.

« Au moment où nous nous retrouvons au bout de cette marche, mes premières pensées vont vers Guy Brice Parfait Kolelas qui a été rappelé à Dieu. Là où il se trouve, il sait que je l'ai toujours considéré comme mon fils. Ses frères et ses sœurs le savent aussi. Bien évidemment, il a poursuivi son combat jusqu'au dernier souffle. Il n'y a pas de doute qu'il a toujours recherché le développement de ce pays et le bonheur de son peuple. Croyez-moi, au-delà des divergences politiques et peut-être même idéologiques, la perte de ce fils me bouleverse profondément », a déclaré Denis Sassou N'Guesso dans la foulée de sa réélection, observant une minute de silence en sa mémoire.

Le président sortant a aussi exprimé sa reconnaissance à l'endroit du peuple congolais qu'il a profondément remercié. « C'est aussi un sentiment de grande responsabilité surtout à l'endroit de la jeunesse que j'ai vue fortement mobiliser au cours des tournées que j'ai effectuées dans tous les douze départements. Je remercie le peuple qui, par le suffrage, vient d'approuver l'orientation que nous voulons donner à notre pays à un moment délicat de son his-



toire. Par ce suffrage, le peuple dans sa majorité a répondu et dit que nous avons la capacité de rebondir, de redresser notre économie et d'aller vers le développement », a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité de conjuguer les énergies pour atteindre le but escompté.

Denis Sassou N'Guesso a rassuré les Congolais même ceux qui n'ont pas voté pour lui qu'il ne laissera personne sur le bord de la route. Ainsi, il restera toujours le président du peuple tout entier. Il a, par ailleurs, tendu la main aux candidats malheureux qui, d'après lui, sont des Congolais

et parties prenantes du processus de développement du pays. « Pendant la campagne électorale, ils se sont déclarés comme amis du peuple et désireux d'obtenir son bonheur. Nous allons travailler ensemble, il faut que tous nous disions qu'après tout c'est le Congo d'abord. Je

pense qu'ils répondront à cet appel aussitôt pour l'avenir du Congo qui est notre bien commun », espère le chef de l'Etat.

Interrogé sur ses priorités, Denis Sassou N'Guesso a rappelé que les actions sont déclinées dans son projet de société : « Ensemble, poursuivons la marche » qu'il a présenté à la population au cours de la campagne électorale. « Globalement, nous devons tout mettre en œuvre pour le redressement de l'économie nationale. Au cours de ma campagne, j'ai beaucoup insisté sur le développement de l'agriculture au sens large. Nous pensons qu'en développant l'agriculture nous irons aussi vers l'agro-industrie, vers la création de nombreux emplois pour la jeunesse. Dans ma campagne, j'ai rencontré de nombreux jeunes qui ont déjà adhéré à cette vision et qui sont sur le terrain », a-t-il poursuivi.

Outre la modernisation de l'agriculture considérée comme l'axe principal, Denis Sassou N'Guesso entend également poursuivre la construction des infrastructures ainsi que les actions engagées dans les zones économiques spéciales et développer le tourisme.

**Parfait Wilfried Douniama**

## CAN 2022

## Treize joueurs de la diaspora pour renforcer l'ossature des Diabes rouges

A défaut d'avoir son effectif au grand complet, Barthélémy Ngatsono peut se contenter de treize joueurs de la diaspora pour préparer les rencontres face au Sénégal et la Guinée-Bissau.

Depuis mardi matin, la préparation des Diabes rouges entamée le 19 mars avec les joueurs locaux a pris une autre forme avec notamment l'arrivée lundi soir de huit joueurs de la diaspora. Il s'agit du gardien Christoffer Mafoumbi (FC Mota/ Malte), les défenseurs Beranger Itoua (FC Sohar/ Oman), Ravy Tsouka Dozi (Helsingborgs/ Suède), Raddy Ovouka (Hearts of Aoks/ Ghana), les milieux du terrain Harris Tchilimbou (Bloemfontein Celtic/ Afrique du sud), Christopher Missilou (Swindon Town/ Angleterre) et les attaquants Junior Makiessé (FC Sohar/ Oman) et Guy Mbenza (Stade Lausanne/ Suisse).

Ce groupe va évoluer puisque dans la soirée du 23 mars d'autres joueurs vont compléter l'effectif avec les arrivées des milieux du terrain



Sylver Ganvoula et ses coéquipiers doivent faire un résultat contre le Sénégal/Adiac

Gaius Makouta (PFK Beroe/ Bulgarie) et Delvin Ndinga (Panetolikos FC Grèce) et les attaquants Thievy Bifouma (FC Shenzhen / Chine), Dylan Bahamboula (Oldham athletic/ Angleterre) et Sylver Ganvoula (VFL Bochum/ Allemagne).

Notons que les Diabes rouges affrontent les Lions de la Teranga le 26 mars à 17 heures au stade Alphonse-Massamba pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) avant de se déplacer à Bissau pour y affronter les Lycaons le 30 mars. Pour l'ensemble de ces deux matches, trois points suffisent aux Congolais pour se qualifier. Accomplir la mission à Brazzaville permettra aux Diabes rouges d'effectuer le déplacement de Bissau sans pression.

**James Golden Eloué**